

# LA FORGE

*Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France*

[www.pcof.net](http://www.pcof.net)

Mensuel n°648 - Mars 2023

Prochaine parution : Mardi 4 avril 2023

2€

# CAPITALISME

# BROYEUR DE VIES

# 2 ANS DE PLUS

# C'EST NON !

Echos des mobilisations pour la préparation du 7 mars ..... p 8 et 9  
Ukraine : les mobilisations pour le cessez-le-feu, l'arrêt des livraisons ..... p 14  
L'ère de la Françafrique révolue ? ..... p 16

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

# Capitalisme, broyeur de vies 2 ans de plus, c'est non !

**D**epuis janvier, des manifestations massives, dépassant les deux millions sur l'ensemble du pays, appuyées sur des journées de grèves, ont exprimé le refus de la réforme des retraites que le patronat et « son » gouvernement veulent imposer pour faire travailler plus longtemps et réduire les pensions. Elle répond aux exigences du grand patronat, des grands actionnaires, des riches, qui se gavent d'argent public en détournant l'argent des budgets sociaux, des services publics, et celui des caisses de retraites alimentées par le salaire différé que sont les cotisations sociales.

« **Non aux 64 ans** », « **Non, c'est non !** », « **Méto, boulot, caveau, c'est non !** » sont quelques-uns des mots d'ordre les plus repris de ces puissantes mobilisations. Les manifestants déclinent sous forme de panneaux, de slogans, de dessins, les raisons pour lesquelles cette aggravation des conditions de travail et de vie est **l'attaque de trop**, une attaque inacceptable.

Elle vient s'ajouter à toutes les mesures et contre-réformes qui ont aggravé l'exploitation capitaliste et font qu'on produit toujours plus, plus vite, avec moins d'ouvriers et d'ouvrières, et que les richesses produites sont accaparées par la minorité des possédants. Pour preuve, les bénéfices record des grands groupes et les dividendes faramineux versés aux actionnaires.

Il y a de plus en plus d'ouvriers et de travailleurs, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui sont astreints à des horaires nocturnes, toujours plus flexibles, toujours plus contraints, à un travail de plus en plus intense, physiquement et mentalement. Ils et elles vivent moins longtemps en bonne santé. Cette surexploitation est poussée très loin dans les grandes entreprises, au nom de la course à la compétitivité, dans les PME, dont un grand nombre sont des sous-traitants de ces grands groupes, dans les nombreux secteurs qui exploitent aussi des travailleurs sans papiers.

Les femmes travailleuses, dont beaucoup subissent le travail à temps partiel, sont majoritairement mal payées, avec des carrières hachées : comme cela a été amplement démontré et dénoncé, elles sont encore perdantes avec cette réforme. C'est ce que les manifestations et la grève du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits de femmes, exprimeront avec force.

Les jeunes aussi sont nombreux dans les manifestations, parce qu'ils sont solidaires de leurs parents, parce qu'ils refusent d'être de la « chair à patrons » exploitable à vie.

Dans les manifestations, notre parti a mis en avant le mot d'ordre : « **De l'argent pour les salaires et les retraites, pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre** » pour mettre en évidence le lien avec la guerre impérialiste en Ukraine, les livraisons d'armes françaises et l'envolée du budget de l'armement (413 milliards sur 5 ans).

Nous disons aussi : « **Les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas, ON LA COMBAT !** ».

Aujourd'hui, nous ajoutons : « **Capitalisme broyeur de vies, deux ans de plus, c'est non !** ». Parce qu'il est important de nommer la société qu'on combat : c'est le capitalisme, le système de surexploitation de la force de travail. C'est aussi le système qui conduit aux guerres impérialistes, à la destruction de l'environnement. Ce mot d'ordre pointe la nécessité d'une rupture révolutionnaire avec ce système. Il faut s'organiser pour y travailler dès maintenant. ★

## **Abonnement à La Forge** **Tarifs pour la France**

Version électronique (pdf) : 26 € Pli ouvert (version papier) : 28 €  
Pli fermé : 35 € Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant**  
15 cité Popincourt - 75011 Paris

# Les rendez-vous de lutte du mois de mars

Ce mois de mars est un mois important pour le mouvement ouvrier, syndical et populaire. Des rendez-vous sont fixés : 7 mars, 8 mars, 18 mars, et avant cela, celui du 4 mars, première mobilisation contre la loi Darmanin sur « l'immigration »...

Ce qui surplombe toute la vie politique et sociale, c'est le puissant mouvement contre la réforme des retraites, le profond refus des larges masses, à commencer par celui de la classe ouvrière, le « non aux 64 ans », qui est repris depuis la première grande manifestation du 19 janvier.

Le 7 mars marque le début d'une nouvelle phase, avec l'objectif de « bloquer le pays » qui s'organise depuis deux semaines, à travers une multitude d'initiatives de terrain. Elles s'appuient sur l'appel intersyndical, le font connaître, organisent des diffusions de tracts, des réunions... Le fait que plusieurs fédérations ont appelé à la grève reconductible après le 7 et que la CFTD s'y est associée à la SNCF change la donne. Le centre de gravité se déplace vers les secteurs de production, notamment celui des transports, avec, en plus, des dizaines de mobilisations dans les entreprises pour l'augmentation des salaires. Ce combat vient s'ajouter à celui contre la réforme des retraites, le renforce, et la hausse des prix des produits de grande consommation ne peut que l'alimenter.

Des initiatives sont prises pour permettre au maximum de travailleurs de faire grève, notamment la mise en place de « caisses de solidarité ».

Cette pratique, comme celle des piquets lors des premières grèves pour les salaires, ou le soutien des autres travailleurs aux piquets de grève, font aujourd'hui partie des formes de lutte collectives.

Les syndicats ont également gagné une audience et une autorité incontestables, dès lors qu'ils se mettent « au service » des luttes, de leur organisation et de leur élargissement. Des travailleurs, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes... prennent une carte syndicale, premier pas dans la participation aux combats collectifs qui s'inscrivent dans la lutte de classe.

En face, Macron surjoue le détachement vis-à-vis d'une réforme qu'il a tour à tour présentée comme « juste », de « bon sens », pour finir par dire qu'elle sera imposée. Il ne peut s'empêcher de le faire en affichant un mépris pour les travailleurs, pour les millions de grévistes, un « mépris de classe » qui ne fait

qu'alimenter la colère contre lui. Il multiplie les déplacements internationaux (le 19 janvier, il avait emmené ses ministres à Madrid), il revient d'une « tournée africaine », il multiplie les rencontres avec les dirigeants engagés dans la guerre impérialiste en Ukraine... pour dire combien il est « au-dessus » du tumulte social. Il prétend ouvrir une multitude de chantiers, engager de nouvelles réformes, sur « le travail », le « partage de la valeur »... pour mettre en scène « sa volonté réformatrice ».

Tout cela n'a pas d'impact sur le mouvement ouvrier et populaire qui se mobilise en masse, de façon unie. La conscience grandit sur le fait que « c'est dans la rue que ça se passe », et pas à l'Assemblée ou au Sénat, que c'est dans les grèves qui bloquent la production, dans la confrontation avec le Capital, que le combat doit se mener.

## Le « tintamarre » au parlement

La phase des débats à l'Assemblée nationale a été d'emblée encadrée par le gouvernement qui a décidé de passer par une procédure accélérée, limitée dans le temps. Ce qui ressort de ces pseudo débats, ce sont les approximations, les mensonges, les contradictions des ministres, les manœuvres pour gagner le soutien de la droite – ou plutôt des droites – l'opportunisme du RN, qui est « contre » mais qui ne peut pas aller à l'encontre des intérêts du patronat, et l'opération d'obstruction orchestrée par la FI, à travers le dépôt de milliers d'amendements. Cette tactique a fini par se retourner contre ses inspireurs. Elle a provoqué des réactions publiques, défavorables, de la part des dirigeants syndicaux, qui voulaient que les députés se prononcent sur les 64 ans, espérant, sans doute, que le gouvernement soit mis en minorité. Il en a été de même pour les députés du PCF, du PS, des Verts, qui se sont offusqués du « dévoiement du débat parlementaire » par la FI. Prise dans sa démarche essentiellement parlementaire et mise sous pression par J.L. Mélenchon qui veut imposer son leadership et exister médiatique-

ment à tout prix, la FI est apparue une nouvelle fois divisée et affaiblie. En attendant, toute l'attention médiatique a été polarisée sur cette question. Qu'il s'exprime de façon « radicale » (ou prétend l'être) ou de façon « respectable » et « respectueux des institutions », le réformisme fait

du parlementarisme son cheval de bataille, son principal terrain d'action et son autojustification. Ce n'est pas l'obstruction au parlement que nous dénonçons, mais le fait de vouloir faire du parlement le terrain principal de l'action politique. C'est oublier que, d'une part, les institutions sont garantes du fonctionnement du système capitaliste impérialiste et que leurs mécanismes permettent dans tous les cas de figure d'imposer les lois, les réformes, que l'oligarchie considère comme essentielles à ses intérêts. Et cette réforme des retraites entre dans cette catégorie. D'autre part, c'est oublier et essayer de faire oublier que les masses ouvrières et populaires ne se reconnaissent pas dans ces institutions et qu'elles le manifestent notamment à travers l'abstention.

Le débat parlementaire se poursuit aujourd'hui au Sénat, où les sénateurs du PS rejouent la tactique de l'obstruction, pour éviter le vote de l'article 7 (celui qui instaure les 64 ans) avant le 7 mars. Comme si le mouvement attendait quoi que ce soit du Sénat !

**Le 8 mars, journée internationale de lutte pour le droit des femmes** s'inscrit dans ce contexte de lutte contre la réforme des retraites qui pénalise particulièrement les femmes travailleuses. Cette année, l'appel à « la grève féministe » est repris largement et s'annonce important, car il

va mettre aussi en valeur les combats courageux et déterminés des femmes d'Iran, de Tunisie, du Pérou... qui luttent pour leurs droits.

## En mars, le gouvernement veut adopter la loi de programmation militaire

Son montant, 413 milliards, ses priorités, sont le signe d'une militarisation accélérée sur tous les plans, en lien avec l'engagement de l'impérialisme français dans la guerre impérialiste en Ukraine. Pour la première fois, la question du Service national universel, qui vise à encadrer 800 000 jeunes de 15 à 17 ans, provoque des débats au-delà des cercles militants et suscite des craintes et des oppositions que nous voulons développer.

## Le 18 mars, anniversaire de la Commune de Paris

Pour les révolutionnaires, pour les militants internationalistes, pour les partis et organisations marxistes-léninistes, pour notre parti, le 18 mars, c'est l'anniversaire de la Commune de Paris (1871). C'est l'anniversaire de la fondation de notre parti. Nos camarades le fêteront avec les travailleurs, les amis, les jeunes, les femmes, les camarades des partis frères et les militants syndicaux et politiques, qui sont aujourd'hui engagés dans le grand mouvement contre la réforme des retraites, pour développer la solidarité et faire grandir la conscience révolutionnaire. ★

## Pour une rupture révolutionnaire avec le système

Ce livre est le rapport politique adopté par le 9e congrès du PCOF qui s'est tenu en décembre 2019.

Il pointe les éléments marquant des 4 années écoulées qui tous témoignent d'un pourrissement du système capitaliste-impérialiste et d'une accélération de la lutte de classe, dans notre pays comme au niveau international.

Tout s'est encore accéléré depuis. Avec une nécessité : travailler à la rupture révolutionnaire avec ce système.

Editions En avant - Avril 2020, 142 pages

Prix : 12 € (port inclus)

A commander :

- à partir de notre site : <http://www.pcof.net/contact/>

- ou en nous écrivant à notre adresse postale :

Sté En Avant 15 cité Popincourt 75011 Paris



## Réforme de l'assurance-chômage

## Grosses économies sur le dos des chômeurs

Les effets des réformes de l'assurance chômage, 2021 et 2023, commencent à se faire sentir. Comme nous l'avons dénoncé, elles rabotent très largement les droits des chômeurs, ce qui permet à l'UNEDIC d'annoncer un « excédent de 8,6 milliards d'euros » !

La précédente réforme, celle de 2021, a diminué le montant de l'allocation en prenant en compte dans son calcul les jours non travaillés et en ouvrant des droits seulement à partir de 28 mois de travail au lieu de 24, ce qui donne droit à une allocation raccourcie de 4 mois au lieu de 6. Gain pour l'UNEDIC : 2,2 milliards d'euros. Quant à la réforme de 2023, le raccourcissement de 25 % du temps d'indemnisation, sous prétexte d'une bonne situation économique, va faire baisser le nombre de chômeurs indemnisés de 12 % - 300 000 personnes indemnisées en moins - et, en conséquence, 4,5 milliards d'euros non versés d'ici 2027.

Pour l'UNEDIC, il y aura des « économies » d'ampleur, liées à la diminution de l'indemnisation. A l'horizon 2027, 6,7 milliards d'euros n'auront pas été versés !

Ainsi, comptant sur l'amélioration de la conjoncture, sur une diminution du nombre de chômeurs et

donc de l'indemnisation, et sur des cotisations améliorées par une meilleure masse salariale, l'UNEDIC estime ses futurs excédents exceptionnels : + 3,8 milliards d'euros fin 2023, + 4,7 milliards fin 2024, et + 8,6 milliards fin 2025.

Le gouvernement avait fixé l'objectif de 3,9 milliards d'euros d'économies en 2019. Objectif atteint moyennant les graves attaques contre la protection des salariés jetés au chômage.

Actuellement, le nombre de personnes indemnisées parmi les chômeurs n'a jamais été aussi faible : 36,5 % des inscrits sont indemnisés.

Le gouvernement se targue de bons chiffres, avec un taux de chômage stable. Mais les chiffres sont ceux de l'enquête Insee établie avec les critères du Bureau International du Travail, le BIT.

Or, ils ne tiennent pas compte des nombreux salariés à temps partiel, en contrats courts, de durée très variable, qui étaient inscrits en nombre à Pôle Emploi et comptabilisés dans des catégories non prises en compte pour les chiffres officiels. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, il y avait dans les trois premières catégories, A, B, et C, plus de 5,4 millions de chômeurs en France et Outre-mer, hors Mayotte.

## Radiations, augmentation des contrôles

Depuis la précédente réforme, des milliers de chômeurs ont déjà disparu des statistiques. Certains ne touchent plus aucune allocation, car ils ne rentrent plus dans les conditions de l'indemnisation de 2021 et abandonnent purement et simplement l'inscription, génératrice de contrôles et d'ennuis. D'autres ont été radiés « automatiquement » car pourvus d'un emploi temporaire. Pôle Emploi ne se gêne pas pour les retirer des statistiques, en sachant pertinemment qu'une partie de ces chômeurs-là se réinscrira le mois prochain, mais... pas tous.

L'année 2022 a vu l'explosion des contrôles, comme l'avait demandé Macron. Le Figaro en compte 500 000 contre 400 000 l'année précédente, soit + 25 %. Certes, tous les contrôlés ne sont pas radiés, mais ratisser large permet d'augmenter le nombre de radiations et de décourager ceux qui n'attendent rien de Pôle Emploi et ne se réinscrivent pas. Et dans chaque agence, on découvre qu'un conseiller est missionné pour faire des signalements de chômeurs au Service Contrôle.

En novembre, une vague de radia-

tions a pu être constatée : 58 100 radiations administratives, un chiffre particulièrement élevé et jamais atteint jusque-là. Mais à regarder de près les statistiques du ministère du travail, entre janvier et novembre 2022, c'est une modification du formulaire pré-rempli sur le site internet qui a fait sortir 105 000 personnes, soit 35 % de la baisse totale des inscrits sur un an dans la catégorie A, seule catégorie prise en compte par le gouvernement.

Ce formulaire, destiné à l'actualisation mensuelle, présente des erreurs et il est évident que des radiations et des transferts de catégories de la A vers la B ont eu lieu, car il n'était pas possible de s'actualiser correctement.

Comme la contre-réforme des retraites, la réforme de l'assurance chômage est une attaque dure contre la population. C'est un outil de contrainte pour pousser à travailler à n'importe quel prix, et à accepter les emplois les plus précaires, dans les secteurs en tension. La réforme est un cadeau au patronat, et le gouvernement en attend des milliards d'économies pour rentrer dans ses objectifs d'austérité budgétaire. ★

## Les bénéficiaires insolents des monopoles profiteurs de guerre et de la crise énergétique

Qui tire profit de la crise ? Sans aucun doute, au premier chef, les banques ! Les 5 premières banques affichent 25 milliards de bénéfices nets cumulés en 2022 :

La **BNP Paribas**, plus grande banque européenne, a engrangé 10,2 milliards, battant un record de profit, et va verser 9,8 milliards aux actionnaires. Elle prévoit 921 suppressions de postes et une croissance moyenne de son bénéfice de 9 % par an jusqu'en 2025, soit une augmentation d'un milliard d'euros par an.

Pour le **Crédit agricole**, c'est 5,4 milliards de bénéfices.

La **Banque Populaire**-Caisse d'épargne gagne 3,95 milliards.

Le **Crédit mutuel**, lui, réalise 3,5 milliards.

La **Société générale**, qui s'est désengagée de Rosbank, sa filiale en Russie, a gagné 2 milliards : « sans cet événement exceptionnel, le profit aurait été de 5,6 milliards » souligne un analyste.

Comme le note Le Monde (09/02), « la hausse orchestrée des taux d'intérêts par les banques centrales a permis aux banques d'améliorer leurs marges réalisées sur les crédits aux entreprises et aux ménages ».

Les géants du pétrole et du gaz ne

sont pas en reste : ils ont réalisé 153,5 milliards de \$ au plan mondial, en profitant de la flambée des prix de l'énergie.

**TotalEnergies** explose ses records avec 20,5 milliards de bénéfices. La direction du groupe prévoit de reverser 10 milliards aux actionnaires.

**Engie** réalise 5,2 milliards de profits (record historique) et ses dirigeants envisagent de verser 3,4 milliards de dividendes. L'Etat, actionnaire à hauteur de 24 %, en touchera une partie, tout en versant un milliard au titre de la compensation du « bouclier tarifaire ». Engie n'est qu'acheteur et revendeur de gaz, dont les prix se sont envolés, et contrôle les centrales nucléaires de Belgique qui ont participé à l'accroissement du bénéfice. Dans l'industrie automobile, les chiffres flambent également.

**Renault** aurait fait 1,65 milliard de profits, s'il n'avait dû « sortir » de la société russe Avtovaz. L'augmentation de l'exploitation des ouvriers, du prix de ventes des voitures, la pression mise sur les fournisseurs, ont permis cette augmentation des profits, alors que le nombre de voitures produites a baissé.

**Stellantis** a annoncé un bénéfice net record de 16,8 milliards d'euros, une hausse de 26 %, et 4,2 milliards seront versés aux actionnaires.

Le secteur du luxe est un autre poids lourd parmi ces profiteurs.

**LVMH**, numéro un mondial (Louis Vuitton, Dior, Tiffany et Moët & Chandon), a vu son chiffre d'affaires en 2022 bondir de 23 %, soit presque 15 milliards de plus qu'en 2021. Il a annoncé de nouveaux résultats record et un bénéfice net de 14 milliards d'euros.

L'aéronautique et le transport aérien peuvent pavoiser.

**Airbus** réalise 4,2 milliards, le plus gros bénéfice de son histoire. Le carnet de commandes est plein pour 11 ans ! avec des mises en route de nouvelles chaînes de montage. Il faut rappeler que l'Etat a soutenu le groupe à coups de milliards, au moment de la pandémie, et le groupe a fait porter aux sous-traitants une grande partie des conséquences ; ce sont eux qui ont notamment licencié en masse.

**Air France** est en hausse avec 728 millions de bénéfices.

Les résultats des grands groupes d'armement ne sont pas encore tous connus.

**Dassault Systèmes** a vu son bénéfice net grimper de 20,4 % en 2022, à 931,5 millions d'euros.

**Safran**, motoriste et équipementier aéronautique, a annoncé un chiffre d'affaires de 2022 à 19,04 milliards

d'euros, en hausse de 24,8 % sur un an. Thales, équipementier pour l'aérospatiale, la défense et la sécurité, table sur une croissance organique moyenne annuelle de son chiffre d'affaires de 3 % à 5 % pour la période allant de 2019 à 2023.

**MBDA**, fabricant de missiles européens, a explosé en 2021 la barre symbolique jamais atteinte des 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires depuis sa création en 2001, en hausse de plus de 16 %.

Quant à **Nexter**, (chars et blindés) si les chiffres ne sont pas annoncés, les commandes de l'Arabie saoudite et du gouvernement français lui assurent une très large rente.

Ces poids lourds de l'armement et bien d'autres produisent principalement pour l'Etat et pour l'exportation. Les milliards annoncés pour la « défense » (comme les 413 milliards de la loi de programmation pluriannuelle) vont financer en grande partie ces monopoles.

**La France est le pays qui a le plus contribué à la hausse des dividendes en Europe** : 59,8 milliards d'euros. 95 % des entreprises ont augmenté ou maintenu leurs dividendes en 2022 (cf. Janus Henderson). Autant de raisons d'alimenter la colère sociale ! ★

## Education

## De quelle revalorisation s'agit-il ?

Travailler plus pour gagner un peu plus, tel est le sens de la soi-disant « revalorisation » présentée aux enseignants par le ministère de l'éducation nationale.

Ces propositions interviennent au terme d'une communication reprenant tous les éléments du « *profs bashing* » directement impulsée par Macron lui-même, à coups de déclarations sur « *ceux qui ne sont pas prêts à s'engager et à faire plus d'efforts* » ou « *celui qui fait le minimum syndical* ».

Ces déclarations sont particulièrement provocatrices quand on sait que les enseignants travaillent en moyenne plus de 43 heures par semaine, d'après les chiffres du ministère de l'éducation nationale lui-même. Ajoutons la dégradation accélérée des conditions de travail, les moyens toujours en baisse, les

effectifs de classe les plus élevés d'Europe... tout cela alimente une crise de recrutement partiellement palliée par des personnels précaires, et jetés sans formation dans l'arène de la classe. Le nombre de démissions en hausse est aussi un indicateur du malaise croissant au sein de la profession.

Les contours de ces dispositions se précisent, et dans le sillage de la politique de son prédécesseur, les négociations n'en sont pas vraiment puisque ces propositions sont diffusées dans la presse avant communication aux syndicats.

Il s'agirait, pour avoir droit à 10 % de salaire en plus, ce qui ne correspond de toute façon pas à la détérioration continue du salaire (un enseignant débutait avec 2,3 smic dans les années 80, aujourd'hui c'est 1,2) d'accepter un « pacte » sous la

forme de « nouvelles missions » que le ministre comptabilise à 72 heures : des missions liées aux remplacements de courte durée, des missions d'orientation et d'accompagnement des élèves, ou encore de participation à des projets. Pour les enseignants du premier degré, il s'agit d'intervenir en collège pour assurer une heure de soutien en français ou maths en 6e. La rémunération serait sous forme de primes, et donc n'ouvrant pas de droits pour la retraite.

Par ailleurs, ces missions seront accordées et négociées par les chefs d'établissement, ce qui fragilise les enseignants, et peut s'avérer un instrument d'individualisation du salaire et de mise en concurrence des enseignants entre eux.

De plus, le recours aux missions supplémentaires est générateur d'inégalités femmes-hommes ; c'est

déjà le cas aujourd'hui où le recours aux heures supplémentaires et aux indemnités est plus favorable aux hommes qu'aux femmes et aggrave les inégalités salariales de genre.

Enfin, jusqu'à présent les soi-disant revalorisations ne concernent que les enseignants ; les autres personnels éducatifs en sont pour l'instant exclus, comme les AED ou les AESH qui travaillent avec des salaires indécents au regard du travail et des missions effectuées.

Bref, tout cela alimente le sentiment d'être encore et toujours méprisés, alors qu'ils et elles essaient au mieux d'assurer leurs missions, au prix de plus en plus d'épuisement (la moitié des personnels se déclarent en situation d'épuisement) et nourrit la profonde colère qui s'exprime fortement à l'occasion de ce mouvement contre la réforme des retraites. ★

## Suppression de postes dans l'éducation nationale : l'hémorragie continue !

Malgré la pénurie d'enseignants, tristement illustrée par le recrutement de professeurs sous la forme de « job dating » l'été dernier, le ministère de l'éducation nationale a annoncé la suppression de plus de 1 500 postes pour la rentrée 2023. Comment expliquer un tel paradoxe ?

La raison principale évoquée par le ministère pour justifier cette coupe sombre c'est la baisse importante du nombre d'élèves scolarisés, soit environ 65 000 enfants en moins dans les écoles publiques. Cependant, on constatera que pendant des années le nombre d'élèves a augmenté dans l'enseignement secondaire et que pourtant des milliers de postes ont été détruits (près de 8341 depuis 2017 d'après le SNES-FSU, principal syndicat des professeurs de collège-lycée). C'est l'équivalent de plusieurs centaines d'établissements scolaires qui ont été fermés sous le ministériat de Jean-Michel Blanquer et le dégraissage du « mammoth » se poursuit avec son successeur Pap Ndiaye. A contrario, dans l'enseignement primaire, faussement présenté comme une priorité par l'ancien gouvernement, le nombre de postes avait légèrement augmenté malgré la baisse des effectifs scolaires. Cette hausse était en réalité en trompe-l'œil car elle était absorbée par le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les établissements d'éducation prioritaire (classés REP et REP+). La suppression de postes ou la création de postes relève donc bien d'une volonté politique et non pas d'un simple ajustement comptable en fonction du nombre d'élèves par classe d'âge.

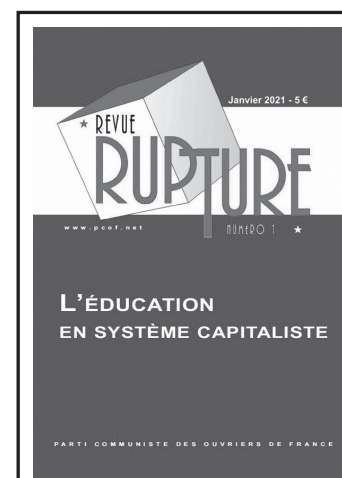
La baisse de nombre d'élèves aurait même pu être une opportunité pour réduire l'un des maux majeurs de l'école française, à savoir le nombre d'élèves par classe. La France est en effet un mauvais élève en la matière. Selon une étude récente de l'agence statistique du ministère, la Depp, les élèves scolarisés en élémentaire en France sont en moyenne 22 par classe, contre 19,3 en moyenne dans l'Union européenne. Au collège, c'est 26 élèves en moyenne, contre moins de 21 dans l'UE. Encore que ces moyennes minorent une réalité bien connue par la plupart des enseignants, à savoir des classes de 30 élèves au collège (et en primaire) et de 35 en lycée. La baisse du nombre d'élèves, compte tenu de la baisse de la natalité (100 000 naissances de moins par an entre 2011 et 2020), devrait se poursuivre dans les années à venir : en maternelle et en primaire, il y avait à la rentrée 2021 6,5 millions d'enfants, contre 6,8 en 2016. D'après les projections de l'Éducation nationale, ce chiffre pourrait continuer à baisser pour atteindre les 6,1 millions en 2026. Sur le quinquennat, c'est au moins 500 000 élèves qui devraient « disparaître » ; une opportunité donc pour améliorer le taux d'encadrement et baisser drastiquement le nombre d'élèves par classe.

Cependant, ce gouvernement, comme les précédents, vise un tout autre objectif. Il ne s'agit en aucun cas d'améliorer les conditions d'enseignement, d'assurer le bien-être des élèves (et des professeurs) et leur réussite. Seule la réduction des déficits et la baisse du nombre de fonc-

tionnaires compte. Plutôt que de réduire le nombre d'élèves par classe, le gouvernement entend réduire le nombre de personnels titulaires pour les remplacer par des contractuels pas formés et surtout moins bien payés. Mais comme les besoins existent (la pénurie de professeurs et de remplaçants est criante) on va demander aux personnels en poste d'accepter de nouvelles missions (le fameux « pacte ») contre des hausses de rémunérations, présentées contre le remède à un autre problème : la faible attractivité du métier d'enseignant. Le cynisme n'a pas de limites ! Il est donc à prévoir dans les années qui viennent, une véritable saignée dans les établissements scolaires et la fermeture de nombreuses classes. Seule une mobilisation forte peut y faire obstacle.

Un aperçu de ce « monde d'après » est déjà visible dans l'Académie de Paris. Avec 155 postes retirés en primaire et 182 dans le secondaire à la rentrée 2023, Paris, qui perd des habitants,

est l'académie la plus touchée. Le rectorat a prévu la disparition de 162 classes en primaire, soit 3 % du total. Une cinquantaine est aussi prévue en collège et une dizaine en lycée général. Mais la capitale n'est pas la seule à voir ses effectifs amputés. La Bretagne et Lille ne sont pas en reste, avec respectivement 60 et 150 postes en moins dans le premier degré, et 30 et 160 dans le second. Les mobilisations se succèdent pour empêcher les suppressions de postes partout en France : à Paris, dans le Finistère, à Villejuif en région parisienne, dans le Tarn, en Dordogne, dans les Ardennes, en Normandie, etc. Les parents d'élèves n'acceptent pas le fait accompli et refusent ces logiques budgétaires qui conduisent au regroupement des écoles, à des classes surchargées et à la dégradation des conditions d'enseignement. Ces luttes s'ajoutent à celles des personnels pour leurs salaires, l'amélioration des conditions de travail et contre la réforme des retraites. ★



**Revue Rupture N° 1**  
**L'éducation en système**  
**capitaliste**

Prix : 5 € (+ frais port 4 €)

A commander sur notre site  
[www.pcof.net](http://www.pcof.net)

ou à notre adresse

Sté En Avant 15 cité Popincourt  
75011 Paris

# La fuite en avant dans le nucléaire

La décision du gouvernement de supprimer l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), prise de façon précipitée ces derniers jours, montre que le lobby électronucléaire veut engager au plus vite la mise en œuvre du plan de constructions de nouvelles centrales nucléaires et de prolongation de la durée de vie des anciennes centrales. Ni la perspective de vagues de sécheresse qui affecteront les cours d'eau et donc le refroidissement des centrales, ni le choix des autres pays européens de réduire et, pour certains, de sortir du nucléaire, ni les menaces de bombardement qui planent sur les centrales en Ukraine, ni la multiplication des panes, les problèmes de corrosion, sans parler de la question non résolue des déchets... rien de tout cela n'ébranle la volonté des monopoles de l'électronucléaire et de l'État. Il faudrait encore y ajouter l'endettement abyssal d'EDF, le coût faramineux des EPR et une technologie non maîtrisée. Par ce programme de relance du nucléaire, le gouvernement au service de ce lobby est en train de condamner la société à consacrer des milliards à une technologie qui a montré ses limites. Des milliards qui seront ponctionnés sur les budgets sociaux

et une politique qui annonce déjà de nouvelles contre-réformes.

## Démantèlement de l'IRSN

Le 8 février, à la suite du « conseil de politique nucléaire » voulu par E. Macron, le gouvernement annonçait deux amendements au projet de loi d'accélération du nucléaire qui sera présenté au parlement dans quelques semaines. Ces amendements prévoient un élargissement du champ d'action de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et le transfert des contrats de travail des agents de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) à l'ASN. Le démantèlement de l'IRSN et son intégration dans les services de l'ASN a surpris tout le monde, à commencer par les salariés de l'institut ! « On a galéré pendant des décennies à construire cet établissement au service de la protection des citoyens et à établir la confiance, et en quatre semaines, le gouvernement détruit tout » déclare aux journalistes Jean-François Barbier, ingénieur dans le domaine de la sûreté des installations nucléaires. Après une première grève le 20 février (fait, sinon inédit, plutôt rare dans cette

structure), l'intersyndicale de l'IRSN a appelé à une deuxième journée de grève le 28 février, appel suivi par 700 salariés sur les 1700 que compte l'institut. Pourquoi « supprimer en quarante jours un organisme qui a mis quarante ans à être construit » et qui garantit la crédibilité du système nucléaire français, en séparant l'expertise et la décision ? Les salariés ne comprennent pas et craignent non seulement de voir diminuer l'indépendance de l'organisme, mais aussi de voir disparaître la transparence des avis des experts de l'IRSN, publiés de façon indépendante, cela au moment où l'État et EDF veulent lancer un nouveau programme nucléaire et prolonger les centrales vieillissantes au-delà de cinquante ou soixante ans. Le gouvernement explique vouloir, par cette décision, « renforcer les moyens et l'indépendance de l'ASN » Il insiste surtout sur la nécessité de « fluidifier » les échanges, gagner en « efficacité » et « rapidité ». Fluidité, efficacité, rapidité, on croirait entendre le dirigeant d'une entreprise du CAC40 expliquer les raisons de la restructuration de son groupe !

Cette volonté d'aller vite, car c'est bien de cela qu'il s'agit, s'est déjà manifestée dans l'adoption par l'Assemblée puis par le Sénat des mesures

soumises par le gouvernement pour simplifier les démarches administratives pour la construction des nouvelles centrales. Les sites seront dispensés d'autorisation d'urbanisme, le contrôle de conformité sera assuré par l'État, le droit d'expropriation sera assoupli et les travaux sur les bâtiments non destinés à recevoir des substances radioactives pourront être engagés avant clôture de l'enquête publique.

A l'issue de ce conseil de politique nucléaire, l'Elysée annonçait également avoir acté l'accélération des travaux pour développer les petits réacteurs SMR (small modulable reactors) et amorcé « le lancement d'études permettant de préparer la prolongation de la durée de vie des centrales existantes à soixante ans et au-delà ». Tout ceci alors que le débat public sur les « nouveaux réacteurs et le projet Penly » n'était même pas encore terminé ! Achievé lundi 27 février, ce débat a été largement dénoncé comme une véritable mascarade alors que toutes les décisions sont déjà prises ailleurs, et singulièrement dans les salons de l'Elysée.

Il faut sortir du nucléaire ! ★

# La crise agricole s'approfondit

Du 8 au 20 février, la FNSEA et les Jeunes agriculteurs ont programmé une série de mobilisations dans toutes les régions de France. Le ton a été donné par la manifestation à Paris le 8 février, à quelques jours de l'ouverture du Salon de l'agriculture, pour protester contre « les contraintes réglementaires intenables ». Si l'objectif principal de la FNSEA est d'obtenir du gouvernement de lâcher du lest sur les interdictions de pesticides, on peut dire qu'il a atteint ses objectifs. En effet, sa présidente, Christiane Lambert, déclarait : « Nous avons été entendus sur le changement de méthode ». Elle répondait aux déclarations de la première ministre E. Borne qui a affirmé sur le Salon : « Je veux être claire : en matière de produits phytosanitaires, nous respectons désormais le cadre européen et rien que le cadre européen », alors que ces dernières années la France avait choisi d'interdire certaines substances nocives pour l'environnement encore autorisées au sein de l'Union européenne. « Nous ne créons aucune distorsion de réglementation pour nos producteurs, sauf en cas de force majeure, quand la santé publique est menacée », a-t-elle

encore ajouté. Voilà qui répond donc à la principale exigence du syndicat qui a toujours l'oreille des gouvernements.

Mais si l'on regarde de plus près ce qui s'est passé en région, il y avait autant de manifestations que de revendications. Car la FNSEA agrège en fait derrière les intérêts des gros agriculteurs, et en particulier des céréaliers, une masse d'exploitants agricoles moyens et petits. Que ce soit à Bordeaux, à Lyon, Saint-Etienne, Epinal, ou dans le Puy-de-Dôme, à cette question des pesticides, les manifestants en ajoutaient beaucoup d'autres. Pour les éleveurs, c'est celle du prix des céréales et des oléagineux pour nourrir leurs bêtes, celui de l'eau aussi alors que la ressource se raréfie et que la sécheresse les oblige à acheter davantage de fourrage. Pour tous, ce sont les prix de l'énergie qui ont explosé quand il faut du carburant pour les machines, pour chauffer et ventiler les installations, les serres, etc. Quant à ceux qui ont fait le choix de l'agriculture biologique, la baisse de leurs ventes liées, en grande partie, à l'inflation fait que plusieurs sont aujourd'hui en grande difficulté et demandent une aide financière spécifique.

## Les gros céréaliers s'en tirent bien

Les difficultés s'accumulent donc dans tous ces secteurs de la production agricole. Seules s'en tirent plutôt très bien les grands céréaliers qui ont vendu en 2022, « grâce » à la guerre en Ukraine, leur tonne de blé meunier presque 2 fois plus cher que le prix habituel (438 euros la tonne en mai 2022 au lieu de 280 euros) et cela après une saison 2021 déjà très favorable. L'INSEE publiait en décembre dernier les chiffres du revenu moyen d'un exploitant céréalier en 2021 : il s'élevait à 57 000 euros quand celui d'un éleveur de bovins est de 20 400 euros !

Les viticulteurs propriétaires de grands crus du Bordelais ou d'ailleurs tirent eux aussi leur épingle du jeu grâce aux ventes de ces produits de luxe qui ne se sont jamais si bien portées, surtout à l'export. Mais ce n'est pas le cas des petits viticulteurs qui souffrent de la surproduction et de la baisse des prix des vins de consommation courante.

Si les éleveurs et les producteurs « moyens », pour beaucoup endettés, s'opposent à l'interdiction des pes-

ticides, c'est qu'ils se trouvent dans une impasse : ils ne peuvent engager les « transitions » de productions et de méthodes de production rendues inéluctables du fait des conséquences du changement climatique.

Après que le système les ait encouragés à produire toujours plus à coup d'investissements dans des infrastructures, la mécanisation, à utiliser sans compter les engrais chimiques et les produits phytosanitaires, ils se retrouvent aujourd'hui en quelque sorte « les dindons de la farce » !

Un rapport sénatorial publié le 28 septembre 2022 sur la compétitivité de la « Ferme France » s'inquiétait de la baisse du potentiel agricole dans notre pays. En vingt ans, la France est passée du 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> rang des exportateurs mondiaux de produits agricoles. Une diminution qui s'explique en grande partie par la perte de compétitivité des filières agricole et agroalimentaire sur les marchés mondiaux. C'est la conséquence de la loi du marché, de la concurrence libre et non faussée, de la loi du plus fort qui régit le système capitaliste impérialiste. Mais dans cette jungle, certains, y compris en France, ne s'en tirent pas trop mal ! ★

18 mars 1979

## Création du PCOF

La période est une période de grande effervescence sociale. Les colères accumulées derrière le refus des 64 ans nourrissent une contestation plus globale. Des millions de femmes et d'hommes de tous âges, disent non à l'exploitation poussée de plus en plus loin pour produire toujours plus, plus vite des richesses accaparées par une minorité de possédants.

Dans un tel contexte, beaucoup de questions sont mises sur la table. Pourquoi cet acharnement du gouvernement à faire passer cette réforme ? De quoi la surexploitation, la dureté de la vie et des conditions de travail, les salaires insuffisants, la précarité à tous les âges sont-ils le produit ? L'effervescence est donc aussi politique. Les interrogations portent sur les moyens de gagner les batailles engagées, mais pas seulement. Si cette société que l'on combat à un nom : le capitalisme, comment en sortir ?

### La fondation du PCOF, le 18 mars 1979

Si le capitalisme s'est imposé il y a plus de 200 ans et que, durant cette période très courte à l'échelle de l'Histoire, il s'est rapidement transformé en un système destructeur, parasitaire et réactionnaire sur toute la ligne, le mouvement ouvrier a dans la même période accumulé une énorme expérience.

C'est cette expérience, celle de la Commune de Paris, de la révolution socialiste d'Octobre 1917, de la création des partis communistes affiliés à la III<sup>e</sup> Internationale dans les années 20, qui nous fait dire que la classe ouvrière a besoin d'un programme et d'un parti révolutionnaire.

C'est ce qui nous a conduit à créer le PCOF, Parti Communiste des Ouvriers de France, le 18 mars 1979.

### Un parti pour une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste

Au fil des contre-réformes et tout particulièrement dans le cadre du mouvement contre celle des retraites, l'idée qu'il ne s'agit pas seulement de mauvais « choix » politiques fait son chemin et ceux qui veulent faire croire qu'il suffira de bien voter aux prochaines élections ont de plus en plus de mal à convaincre.

Nommer le système et faire grandir la conscience qu'une révolution est nécessaire pour arracher le pouvoir à la bourgeoisie et construire une

société nouvelle, libérée de la propriété privée de moyen de production et d'échange, fait partie du travail que notre parti mène depuis sa création contre le réformisme et l'électorisme.

Dans une plaquette du 18 mars 2009 « 30 ans de lutte du PCOF », nous revenons sur cette « grande divergence » des années 60 qui a fondé ce que nous appelons aujourd'hui le mouvement marxiste-léniniste : « Cette démarcation des années 60 fut une démarcation fondamentale, celle qui opposaient les tenants du passage pacifique au socialisme, ceux qui abandonnaient l'idée de se préparer à et de préparer les masses à un affrontement violent avec l'Etat bourgeois et son appareil répressif, à ceux qui refusaient de céder aux sirènes de la démocratie bourgeoise. Cette première trahison de fond, inscrite dans le programme du PCF à son congrès de 1956, fut, on le sait, suivie par beaucoup d'autres [...]. Nous ne pouvons que saluer la clairvoyance et le courage de ceux qui, dès 1956, ont mené la lutte en son sein et qui, en 1964, ont pris la décision difficile de rompre avec un parti qui avait définitivement trahi son engagement révolutionnaire. Ce sont ces communistes qui fondèrent, en décembre 1967, le PCMLF (Parti Communiste Marxiste-Léniniste de France). Les militants qui sont à l'origine du PCOF sont leurs enfants, comme ils sont aussi ceux de Mai 68. C'est à l'occasion de ce grand mouvement qu'ils se sont liés au mouvement communiste et ouvrier international alors que celui-ci venait d'opérer une rupture capitale et salutaire avec le révisionnisme khrouchtchévien. C'est dans ce combat contre la révision du marxisme-léninisme par Khrouchtchev et sa clique, et dans la lutte concrète contre les positions politiques opportunistes que cette trahison à entraînée pour le PCF, qu'ils se sont forgés. »

Ces camarades qui sont à l'origine du PCOF ont dû très rapidement mener une autre lutte, quand le PCMLF a remplacé le marxisme-léninisme par le maoïsme et adopté la funeste « théorie des 3 mondes », qui l'a conduit à abandonner la lutte de classes et à se rallier à l'impérialisme français. Le comité de Strasbourg du PCMLF a été la base organisée de l'opposition à cette ligne réactionnaire et ses militants ont été le noyau d'une nouvelle organisation créée en 1976 pour réunir les conditions nécessaires à la reconstruction d'un parti communiste : l'ORPCF qui a conduit à la création du PCOF.



### Le Parti communiste des Ouvriers de France

L'implantation du Parti dans la classe ouvrière est un souci permanent depuis sa création et beaucoup de camarades en sont issus, même si tous ne sont pas ouvriers. Le Manifeste du parti communiste qui définit la classe ouvrière comme « la classe des ouvriers salariés modernes, qui ne possèdent pas de moyens de production et en sont réduits à vendre leur force de travail pour pouvoir subsister », souligne que c'est elle qui a le plus intérêt à renverser le capitalisme, quelle est la force décisive pour en être le « fossoyeur » et qu'elle est la seule à pouvoir unir autour d'elle tous les exploités et les opprimés pour réussir cette tâche historique. Parce qu'elle a changé de physionomie au cours des évolutions du capitalisme et qu'elle continue à le faire en lien avec les transformations de plus en plus rapides dans l'appareil de production, nous nous sommes attachés à les analyser pour nourrir notre conviction que la révolution est non seulement nécessaire, mais qu'elle est possible.

### L'internationalisme, par principe et en actes

Membre de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes, l'internationalisme n'est pas pour nous un plus, mais un élément constitutif de sa personnalité communiste. Et cela a des implications très concrètes : pour nous positionner sur les délocalisations et les relocalisations, sur les fermetures d'entreprises et la réindustrialisation, notre critère n'est pas la défense de la production française, de l'économie française, etc., mais la défense et l'unité des travailleurs, quel que soit le pays où sévissent les grands groupes monopolistes qui les mettent en concurrence. Notre boussole, c'est

la défense des intérêts de la classe ouvrière et du peuple dans toutes ses composantes, natifs et migrants, que ces derniers aient ou non des papiers : des intérêts inconciliables avec ceux de la bourgeoisie française, des monopoles, du Capital en général. Être communistes en France implique de prendre en compte le fait que notre pays est une puissance impérialiste. C'est pourquoi l'histoire de notre parti est marquée par un engagement sans faille aux côtés des peuples qui veulent se libérer du joug que l'impérialisme français continue à faire peser sur eux, malgré les indépendances formelles des années 60. Nous les soutenons quand ils se battent contre des monopoles français -- les mêmes qui nous exploitent ici -- et qu'ils exigent le départ des bases et des « soldats français. C'est pour les mêmes raisons que nous soutenons le droit inaliénable à l'indépendance des dernières colonies françaises des Antilles, du Pacifique ou de l'océan Indien. Parce qu'il n'y a pas de bons impérialistes, nous avons dénoncé hier les guerres impérialistes de repartage que la France mène ou a mené, en son nom en Afrique, ou en participant à des coalitions impérialistes. C'est encore un fois avec ce critère que nous qualifions la guerre en Ukraine de guerre impérialiste, que nous dénonçons tous les protagonistes de cette guerre (Etats-Unis, OTAN, UE au même titre que l'impérialisme russe) et que nous nous opposons à la livraison d'armes au gouvernement ukrainien. Alors que ce 18 mars nous donne l'occasion de mettre en exergue quelques grands traits de la personnalité de notre parti, nous nous souvenons de l'engagement pris lors de son congrès de fondation qui prit le nom de « Congrès Commune de Paris » : être un parti de l'action révolutionnaire, un parti pour la révolution. Nous appelons toutes celles et ceux qui veulent y travailler dès maintenant à venir renforcer cet outil indispensable est précieuse. ★

## Il faut arriver à bloquer l'économie !

Lors de la quatrième journée de mobilisation contre la réforme des retraites, le samedi 11 février, le mot d'ordre « mettre la France à l'arrêt » a été lancée par l'intersyndicale. La formule évite de parler de « blocage de l'économie », pour ne pas dire « grève générale » ou « généralisation de la grève »... mais fixe néanmoins l'objectif. Mais pour imposer les mots, tout le monde a compris qu'après cette quatrième journée de grèves et de manifestations, il fallait passer à un cran supérieur pour imposer le Non aux 64 ans !

Le fait qu'a priori, les directions des organisations syndicales se soient mises rapidement d'accord sur la formule (et ce qu'elle implique) avant même que ne s'ébranle la manifestation parisienne du samedi 11 février, montre que les « remontées du terrain » allaient dans ce sens.

Très tôt, le 31 janvier, les fédérations CGT des industries chimiques, des Mines et énergie, des Ports et docks et des cheminots avaient, dans une déclaration commune, indiqué qu'elles « coordonnaient le plus possible leurs actions afin de développer l'efficacité des mobili-

sations de leurs syndicats dans les territoires » et « s'inscrivaient dans la recherche d'élévation du rapport de force ».

Les démonstrations de force sans précédent, notamment dans les petites et villes moyennes du pays, à l'appel de l'Intersyndicale en l'espace d'un mois à peine, si elles ont permis de mesurer le rejet massif de cette réforme par les travailleurs, de le conforter, ne pouvaient être suffisantes pour faire reculer le gouvernement.

Avec la mobilisation du samedi 11 février, la stratégie du nombre, chère en particulier à la CFDT, montrait ses limites.

Les changements de pieds du gouvernement pour tenter de justifier la nécessité de sa réforme, les mensonges éhontés d'un O. Dussopt sur les 1 200 € de pension, les aveux d'un F. Riester sur les conséquences de la réforme pour les femmes, les tractations bancaires sans fin avec les représentants de LR pour essayer de dégager une majorité à l'Assemblée nationale... si tout cela a fait la démonstration de la fragilité et de la fébrilité du gouvernement face à l'ampleur du mouvement de

masse, il ne l'a pas pour autant fait renoncer.

A l'image d'un O. Dussopt criant et s'époumonant à en perdre la voix à la clôture des débats à l'Assemblée nationale « qu'ils n'ont pas craqué », E. Macron et son gouvernement n'ont effectivement toujours pas « craqué ». E. Macron, le 21 février au MIN de Rungis (94), à « la rencontre de ceux qui se lèvent tôt », a délibérément versé dans la provocation et a encore une fois vanté les bienfaits de sa réforme pour finir par toiser de haut la mobilisation du 7 mars à venir en appelant « au calme » et « au respect » !

La partie qui s'engage le 7 mars ne va pas être facile. A partir de cette date, il va falloir réussir à « bloquer le pays ». C'est-à-dire que, petit à petit, beaucoup de secteurs se mettent en grève, pas forcément sur la journée et de façon reconductible, mais de façon efficace, ne serait-ce que quelques heures par jour pour effectivement paralyser la production et la vie économique.

C'est un autre mouvement de fond qui est appelé à prendre le relais des manifestations, un mouvement qui va reposer pour une grande

part sur la classe ouvrière, qu'elle soit directement dans la production, dans les transports, dans l'énergie... qu'elle soit dans les grandes ou dans ces petites et moyennes entreprises des villes où par milliers, voire dizaine de milliers, les travailleurs, la population depuis le 19 janvier sont sortis en masse pour dire Non aux 64 ans !

Avec l'Acte II de la bataille qui s'annonce, la question de la solidarité et plus précisément de la solidarité financière va être décisive. Pas simple de faire grève aujourd'hui quand les salaires réels se sont effondrés, à plus forte raison quand le salaire tourne autour du SMIC, ce qui est largement le cas dans les villes petites et moyennes.

Il va falloir tenir. Déjà, dans le cadre de la préparation de cette journée du 7 mars, des initiatives autour de concerts de solidarité se sont multipliées, venant appuyer les caisses de grève qui courent depuis le 19 janvier.

Pour arriver à « bloquer le pays », l'unité ouvrière et populaire autour de toutes celles et ceux qui vont s'engager dans la grève est à l'ordre du jour. ★

## Echos des mobilisations pour la préparation du 7 mars

### ► UL CGT Muret (31)

Les militants CGT de l'UL Muret ont fait un plan d'attaque pour diffusions, réunions, contacts avec les travailleurs-ses de leur zone géographique. Ils ont fait appel aux bonnes volontés pour venir en renfort sur leurs actions, notamment pour les diffusions de tracts.

Nous y avons répondu car nous aussi nous voulons contribuer à la mobilisation sur le terrain, là où se trouvent les ouvrier-es, travailleurs-ses. Avec d'autres militants syndicaux et politiques nous avons participé aux diffusions devant Mécaprotec (entreprise de la métallurgie, Paul Boyer (fabrication de vêtements pour l'armée et masques chirurgicaux),

et sur le marché de Muret. Dans les zones industrielles, de nombreuses entreprises, Chaudronnerie, Pierre Fabre, Véolia... auxquelles il faut ajouter les administrations où les employés municipaux sont mobilisés, les écoles, collèges et lycées, où des diffusions seront organisées le 6 mars au matin au retour des vacances scolaires.

Les militant-e-s se sont retrouvé-e-s au coude à coude, CGT et FSU, se relayant et cherchant du renfort pour essayer d'aller au contact d'un maximum de travailleurs. Très bon accueil, sourires, courtes discussions, nul doute que cette mobilisation concerne très largement. De l'ouvrier du bâtiment à l'ingénieur aérospatial en passant par l'infirmière ou l'aide à

domicile toutes et tous sont concernés et sensibles à ce déploiement militant. Une réunion d'information syndicale s'est tenue le 1er mars où une cinquantaine de personnes se sont retrouvées de différents secteurs ; des militants de RTE ont dénoncé la situation des travailleurs grévistes de RTE accusés de terrorisme suite aux actions de coupures ou remises en fonction sur des lignes électriques. Actuellement des occupations de site sont en cours notamment à St-Alban (nord de Toulouse). Une autre réunion aura lieu avec les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Pour le 7 mars, un rassemblement est prévu à 15h à Muret (sous-préfecture de la Haute-Garonne) comme à

St-Gaudens pour marquer l'implantation du mouvement sur tous les territoires, une initiative appréciée car elle favorise l'élargissement de la mobilisation. Le 7 mars sera aussi une journée phare dans les zones d'activités où tout le monde redoublera de force et d'initiatives dès le matin pour bien signifier que la France qui travaille, celle qui produit les richesses, qui fait fonctionner les services publics (santé, enseignement, transports...) est à l'arrêt ! Piquets de grève prévus sur plusieurs sites de la métropole toulousaine : Airbus, Télécom,... AG de personnels de l'éducation le 6 mars (après la reprise des cours). ★

### ► Blois (41)

Dans le cadre de la préparation du 7 et du 8 mars, les UD de la CGT, de la FSU, de Solidaires, avec le soutien de la CFDT, de la CFTC et de l'UNSA, ont organisé le 3 mars un concert de soutien aux travailleurs et travailleuses en lutte avec la mise en place d'une caisse de grève.

A la Centrale nucléaire de St-Laurent-Nouan, à partir du 6 mars, des travailleurs vont se réunir en assemblée générale pour décider de la grève. Mais déjà, le syndicat CGT a mis en place

des stands avec le Planning familial en direction des femmes et des jeunes avec matériel et de l'information pour préparer la journée du 8 mars.

Pour le 7 mars, des piquets de grève sont prévus devant plusieurs entreprises, le centre de tri de la poste, le Conseil départemental, l'ADMR et Borgwarner (nouvellement Finia et anciennement Delphi) sous-traitant automobile. Devant Borgwarner, à l'initiative de l'intersyndicale de la boîte, les grévistes vont être rejoints par les ouvriers des autres entreprises de la zone industrielle (Valéo,

Thiolat, Duncha, Carambar...) pour partir en manifestation vers un des plus gros ronds-points de Blois et rejoindre ensuite la manifestation intersyndicale, tout comme les grévistes du Centre hospitalier de Blois. A Mer (41), où sont concentrés un maximum de grands dépôts de la logistique, un piquet de grève avec filtrage des camions en entrée et sortie de l'autoroute est prévu par plusieurs syndicats CGT dont ceux de But International et de Coliposte. L'objectif est d'aller à la rencontre des travailleurs pour au moins les infor-

mer de ce que cette réforme veut dire. Les employés de But International étaient en grève la semaine dernière pour les salaires. Ils ont déjà mis en place ce type d'action avec succès. D'ores et déjà, pour le 7 mars, l'intersyndicale enregistre de nombreux appels à la grève : de la CGT de Keolis (Transport urbain de voyageurs sur Blois), où les travailleurs viennent juste de créer leur syndicat ; de la CGT d'Auchan Blois/Vineuil avec piquets de grève aux portes automatiques du centre commercial ; du syndicat des travailleurs de l'Office HLM ●●●



●●● (Terre de Loire Habitat) qui viennent également de créer leur syndicat. A Vendôme les travailleurs de Bosch, HMY, Honeywell, SNV Volabraye abattoirs... sont appelés à manifester

## ► Bordeaux

Après le succès du 16 février à Bordeaux, l'UL CGT de la Presqu'île et son antenne locale ont participé à une manifestation populaire en fin de journée, dans les rues de St-André-de-Cubzac (33). Ce succès, avec plus de 300 personnes, a fait école et la semaine suivante les UL

## ► Pau (64)

Dans les Pyrénées Atlantiques, la mobilisation s'ancre sur le territoire. A Hendaye, à Pau, sur le bassin de Lacq, à Orthez, les initiatives contre la réforme des retraites se sont multipliées. Réunions publiques, diffusion massive de tracts à Pau,

## ► Massy (91)

Dans le cadre du mouvement en cours pour dire Non au 64 ans, l'Union locale CGT de Massy et de ses environs a décidé la mise en œuvre de différentes actions.

Dans un premier temps, avec Sud-Solidaires une assemblée de militants s'est tenue à la Bourse du travail dès le lundi 23 janvier qui a décidé l'organisation d'une manifestation dans les rues de la ville le vendredi suivant. Vendredi 27 janvier, avec flambeaux, drapeaux et panneaux, les militantes des deux organisations syndicales, rejoints par une centaine d'opposants à la réforme, ont défilé de la Bourse du travail à l'Opéra-théâtre en passant par « les grands ensembles »,

## ► Strasbourg (67)

Le profond rejet de la réforme se concrétise par une mobilisation intense pour appeler à la grève le 7 mars et à la manifestation. L'effervescence est dans les têtes des militants mais aussi de très nombreux salariés, de jeunes et de retraités. Dans beaucoup d'entreprises, les discussions vont bon train entre militants et salariés.

Un militant d'une entreprise de la métallurgie témoigne : « Ça discute beaucoup en ce moment à la boîte et en dehors. Certains disent 'Ça sert à rien'. Mais j'ai énormément de messages sur whatsapp, plus de 30 par jour, de délégués des boîtes comme de simples salariés. Du jamais vu ! » Les branches et les UL mobilisent. L'Agro met à disposition des tracts, propose d'interpeler les élus, à faire une motion intersyndicale dans les entreprises.

dès 10h. Ceux de Daher (aéronautique) étaient déjà en grève le 2 mars pour exiger des augmentations de salaires. Sur 200 salariés, la moitié était gréviste dont 50 intérimaires.

de Blaye, d'Arcachon et de Langon ont fait de même, entraînant près de 1 000 personnes à Langon, le 25 février, derrière une banderole de tête mentionnant « Pas d'argent pour la guerre ! » A leur façon, les métallos girondins « en colère », et en intersyndicale CFDT - CFE-CGC - CGT - FO, se sont mobilisés dès le 2 mars avec un appel à la grève du 1er

Mourenx Orthez, barbecue sur des ronds-points comme à Hendaye. La mobilisation du 7 se prépare grâce aux militants.

A Orthez, un « comité de mobilisation » a vu le jour en réunissant les militants syndicaux, politiques, et simples citoyens intéressés par le

vaste quartier populaire. Tout au long du parcours, les mots d'ordre : « La retraite c'est 60 ans, pas un jour de plus ! », « Non, non, non au 64 ans, retrait de la réforme », « Dans les cités, dans les bahuts, dans les usines, il faut résister, s'organiser, se syndiquer », « Retrait de la réforme. De l'argent pour les retraites, pour les salaires, pour la santé, pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre », ont été scandés, donnant de la dynamique et recueillant un large soutien de la population. Des jeunes des collèges où les militants de l'UL avaient tracté ont rejoint le cortège. Les camarades du parti ont défilé avec drapeaux et journal. Dans la préparation des 7 et 16 février la participation aux manifs est restée très

La veille du 7, USTM interviendra sur des ronds-points proches de grandes entreprises et diffuseront ensemble, avec l'UL sur un rond-point à Haguenau. Des syndicats ont mis une banderole au-dessus de l'autoroute.

Les UL intersyndicales de Saverne ont déjà annoncé une manifestation sur la ville pour le samedi 11 mars et seront présentes le 7 mars.

Sur Strasbourg, les UD intersyndicales ont organisé plusieurs diffusions (devant la gare et deux au centre ville).

Un cinéma dans une petite ville reverse les recettes de la journée du 8 mars dans une caisse de solidarité pour les grévistes.

**Le Rendez-vous de La Forge à Bischheim** a été centré sur les enjeux de la lutte actuelle et la préparation du 7 mars.

**Sur les marchés à Bischheim - Schiltigheim.**

Le 8 mars, à l'appel de l'intersyndicale (sauf FO, mais avec le soutien de la CFTC), grève féministe avec manifestation derrière la banderole : « Premières de corvées, der-

à 22h jusqu'au 2 mars 22h contre la réforme des retraites ! Ce jour-là, ils ont ralenti l'activité économique d'un secteur stratégique pour la métallurgie locale, entre Thalès et Dassault, par une diffusion massive d'un tract appelant à la manif du 7 à Bordeaux, contre la réforme des retraites. Les trois syndicats ouvriers ont montré leur unité dans l'action, chacun

combat contre la réforme. Ainsi, un atelier banderole a été réalisé et des banderoles ont été posées dans toute la ville, à l'image de ce qu'a fait la CGT à Pau : au centre, sur les ronds-points, devant les écoles, collèges, lycées, sur les sorties d'autoroute. Clairement, cette « campagne » a

militante ; compliqué de faire plusieurs jours de grève avec des petits salaires et l'inflation. Le 22 février au soir, l'Intersyndicale locale CGT, CFDT, FO, Solidaires et CNT s'est réunie pour préparer la journée du 7 mars et voir comment contribuer au « blocage du pays ». Une première décision a été prise d'organiser samedi 4 mars sur la Place de France à Massy une « fête pour nos retraites », avec tractage et collage d'affiches pour appeler à participer à l'événement.

Samedi 4 mars dès 9h, les barnums des différentes organisations syndicales rejointes par Attac était plantés sur la Place de l'Opéra-théâtre. Les Rosies venues à quelques-unes avec leur chorégraphie ont entraîné celles et ceux qui voulaient se réchauffer.

Une proposition aller en cortège de Schiltigheim à Strasbourg a été faite par un syndicaliste CGT habitant sur le secteur.

L'UL s'est réunie et un camarade, membre de l'UL, a milité fortement pour que les choses se mettent en route. L'UL en tant qu'interpro doit avoir un rayonnement dans les quartiers et peut apporter les arguments que les habitants n'ont pas par ailleurs. Le tract national de l'intersyndicale a donc été tiré, avec un appel à se rassembler devant la Mairie de Schiltigheim le 7 mars pour aller en cortège rejoindre la manifestation à Strasbourg. Le tract a été diffusé sur deux marchés (Bischheim et Schiltigheim). Cette action a été appréciée des militants plus « récents » de la CGT (chimie, métallurgie, logistique). L'animateur du collectif de chômeurs CGT, habitant la ville, y a participé activement. Une militante

nières retraitées ». Avec en tête les ouvrières de différentes entreprises, les aides à domicile, les soignantes, les enseignantes, les travailleuses sociales, les retraitées... ★

avec son barnum mais tous avec le même tract distribué ensemble aux carrefours. 500 mètres plus loin, à l'entrée de Dassault, les Safran sont venus aux portes de l'avionneur de Mérignac : les ouvriers des deux boîtes ont pu échanger et partager sur leurs luttes respectives, pour les salaires et contre la réforme des retraites. ★

marqué les esprits avant le 7, et donné le « ton » de la motivation pour faire reculer le gouvernement. Il s'agit aussi par ce « comité » de se tenir informé des différentes mobilisations et initiatives locales afin d'être solidaires dans les grèves et actions qui s'annoncent ! ★

Sans oublier les mots d'ordre bien rodés ! Nombreux sont les passants qui se sont arrêtés pour apporter leur soutien, dire tout le mal qu'ils pensaient de cette réforme et sont venus partager quelques samossas ou pâtisseries concoctées par les syndicalistes. Les camarades du Parti ont placardé le nouvel autocollant et dans les discussions ont donné le tract d'appel au 7 avec le mot d'ordre : « Capitalisme broyeur de vies, 2 ans de plus c'est non ! » Rendez-vous a été donné à tout le monde mardi 7 mars très tôt le matin à la Bourse du travail de Massy, transformée en QG des grévistes qui veulent « bloquer le pays ». ★

des territoriaux a pris des tracts pour les diffuser sur son lieu de travail. L'accueil sur les marchés a été très positif avec énormément de discussions. Des personnes qui disaient qu'elles avaient déjà fait des manifs et qu'elles viendraient devant la Mairie le 7. Pouvoir montrer l'unité à travers les signatures de toutes les composantes de l'intersyndicale a été un aspect important pour certains habitants. Une question revenait, posée par des jeunes : comment cela s'était passé en 1995, le blocage de secteurs entiers de l'économie. Une autre diffusion a eu lieu au centre de Schiltigheim à la sortie de l'école proche de la mairie pour toucher les parents.

Le 8 mars est aussi dans les appels pour en faire un succès ; et le 9, ce sont les étudiants qui mobilisent. L'après 7 mars est déjà en route. ★

## Un 8 mars 2023 ancré dans les mobilisations sociales

Depuis quelques années, les syndicats et les associations de femmes manifestent ensemble le 8 mars. Cette année, l'intersyndicale (13 organisations) qui s'est jointe aux appels des associations féministes indique : « *Les organisations syndicales interprofessionnelles et de jeunesse appellent les travailleuses et les travailleurs à se saisir du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.* ». Ces manifestations qui prendront un caractère différent selon les villes, constituent un renforcement du mouvement social et la reconnaissance du poids des femmes travailleuses dans ce mouvement. Leur organisation dans l'unité, à l'initiative des femmes syndicalistes elles-mêmes et des associations de femmes, qui ont été entendues, constitue une avancée certaine.

Si elles sont en grand nombre dans les manifestations contre la réforme des retraites, c'est parce que cette réforme va encore aggraver la situation des femmes des milieux populaires. Beaucoup occupent des emplois dans les métiers dits féminisés, indispensables à la société, les

métiers du lien et du soin, métiers très mal payés. Beaucoup ont des carrières incomplètes, hachées par les temps partiels, les CDD, les périodes de chômage, les congés pour élever les enfants et, pour elles, les 1 200 euros sont un leurre ! Les femmes, qui occupent souvent des emplois à bas salaires continueront à percevoir une pension de retraite en moyenne encore inférieure de 40 % à celle des hommes. Elles subissent des pénibilités non reconnues, dans la catégorie de celles que le gouvernement Macron a supprimées (port de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, exposition aux risques chimiques). Nombreuses sont celles qui n'arrivent déjà pas à la retraite à 62 ans du fait de l'usure au travail. Alors 64 ans !!! Et les travailleuses sans papiers, non ou tardivement régularisées, n'arrivent pas à avoir les trimestres nécessaires malgré leurs années de travail.

### Tant de colères accumulées !

Depuis plusieurs années, les femmes se battent pour faire reconnaître leur place dans la société, le caractère

indispensable de leur travail, exiger la reconnaissance et surtout l'augmentation de leur salaire. Combien de grèves, de manifestations, pour les 183 € du Ségur pour toutes, pour faire payer les kilomètres des aides à domicile, pour empêcher des licenciements... ! Cette participation au mouvement social s'est amplifiée depuis la crise sanitaire. Parmi les raisons de leur mobilisation, il y a aussi les dégradations de leurs conditions de travail, du système de santé publique, de l'école de leurs enfants ; les difficultés pour avoir un logement social digne de ce nom, la hausse des prix, l'inflation... : la vie quotidienne est un combat permanent pour sortir la tête de l'eau. L'appel pour le 8 mars est un appel contre la réforme des retraites, mais aussi pour l'augmentation des salaires, contre les violences sexistes et sexuelles et la solidarité internationale avec les femmes du monde entier. Leur place dans les luttes est spectaculaire : la révolte des femmes iraniennes contre l'ordre des mollahs déclenche toute une insurrection populaire, les femmes du Pérou qui se mettent en tête pour exiger la démission de leur présidente, les femmes de Palestine... Les femmes engagées dans ces luttes

prennent conscience que de l'argent, il y en a : pour aider les entreprises, pour les dépenses militaires... ! Elles ne font plus confiance au gouvernement qui défend les profiteurs de crise et de guerre. La situation est propice pour faire avancer dans les consciences la nécessité d'une rupture avec ce système. ★

### ÉGALITÉ N°97 est sorti

Prix au numéro : 3 €

Disponible auprès de Femmes Égalité  
21, ter rue Voltaire 75011 Paris  
Courriel : [femmesegalite@yahoo.com](mailto:femmesegalite@yahoo.com)  
ou auprès de la Société En Avant  
15, cité Popincourt 75011 Paris



### Logement

## Retrait de la loi Kasbarian-Bergé !

Le projet de loi Kasbarian-Bergé a été adopté en première lecture le 2 décembre par l'Assemblée nationale, puis voté au Sénat le 2 février.

Dans la plupart des situations d'impayé, la résiliation du bail sera automatique, sauf si le locataire se présente au juge pour lui demander de ne pas résilier le bail et donc de ne pas prononcer l'expulsion, en échange d'un échéancier de remboursement de la dette. Le locataire du secteur privé qui se maintient dans son logement à l'issue d'un jugement d'expulsion encourt 7 500 € d'amende.

Le délit d'occupation du domicile d'autrui (résidence principale ou secondaire) est étendu à tout local, même vacant et vide de meuble, y compris hangars, usines ou bureaux désaffectés, locaux poubelle. Les sans-logis qui occupent des locaux vacants par nécessité (le squat plutôt que la rue) sont passibles de 3 ans de prison (2 ans, s'il s'agit d'un local qui n'a pas vocation à être habité) et de 45 000 euros d'amende, sans recours possible. L'expulsion forcée devra être exécutée dans un délai de 7 jours après le jugement. Ces peines sont applicables à tous ceux qui ne peuvent pas prouver qu'ils se sont installés avec le consentement du bailleur (victimes de marchands de

sommeil, d'escroqueries au bail).

Présenté par les macronistes Guillaume Kasbarian et Aurore Bergé (présidente du groupe Renaissance à l'AN), le projet de loi initial a été durci dans les tractations avec la droite, dont la majorité présidentielle a besoin. Elle était prête à accepter toutes les surenchères pour gagner son appui au moment où arrivait au parlement l'examen de la réforme des retraites et de la loi Darmanin. Le RN a soutenu.

Les protestations, la mobilisation et les nombreuses manifestations ont permis un recul concernant les pouvoirs que perdait le juge. Mais cette loi reste une loi réactionnaire qui criminalise la pauvreté. Elle souligne toute l'hypocrisie de la notion de droit opposable au logement (loi DALO) mis en place il y a 16 ans, le 5 mars 2007.

Ce n'est pas seulement une loi « anti-squat », ce qui est déjà grave, puisqu'elle oblige à choisir entre la rue ou la prison, alors que les structures d'hébergement d'urgence sont totalement dépassées et incapables de répondre aux besoins croissants. Elle vise également les centaines de milliers de personnes en impayés de loyers et de charges qui risquent, elles aussi, d'être de plus en plus nombreuses à se retrouver dans cette ignoble alternative. Incluant l'occu-



Le Dal et ses banderoles, présent dans les mobilisations retraites

pation des locaux « économiques », elle peut être applicable aux artisans et petits commerçants en difficultés pour s'acquitter du loyer de leurs locaux professionnels. Ainsi étendu, le délit d'occupation pourrait aussi concerner les salariés qui occupent leur lieu de travail et les piquets de grève.

Renvoyé devant la Commission des affaires économiques après avoir été modifié au Sénat, le texte est en cours de deuxième lecture. Avec le DAL, toutes les associations qui militent pour le droit au logement, les syndicats, nous continuons à dénoncer ce projet de loi anti-pauvres, qui promet toujours plus d'expulsions et de répression. Cela, alors que la crise accélère de manière dramatique une paupérisation massive de la population : de plus en plus nombreux sont

les jeunes, les retraités aux petites pensions, les femmes seules ou les familles avec de jeunes enfants, les chômeurs, les précaires, les travailleurs pauvres... qui n'y arrivent plus, même en faisant des choix douloureux entre courses alimentaires et paiement du loyer, du chauffage et des charges.

L'exigence du retrait du projet de loi Kasbarian-Bergé va de pair avec celle d'une augmentation des salaires, pensions et minima sociaux. Alors que la construction de logements sociaux stagne et que la loi de réquisition n'est pas appliquée, le mot d'ordre : « *De l'argent pour les salaires et les pensions, pour le logement, l'école et la santé... pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre* » est plus que jamais d'actualité ! ★

# Des manœuvres de grande ampleur qui s'inspirent de la guerre en Ukraine

Dans le sud du pays, dans 15 départements, 7 000 soldats, essentiellement français, mais aussi allemands, espagnols, italiens et britanniques, un millier de véhicules militaires, des bateaux (dont des sous-marins et le Charles de Gaulle), des avions transporteurs de parachutistes, participent à une grande manœuvre de débarquement. Il s'agit de la première phase des grandes manœuvres Orion (un exercice d'hypothèse d'engagement majeur) qui vont se prolonger jusqu'en mai, où plus de 10 000 soldats et des centaines de blindés, des avions... seront déployés sur les terrains d'exercice de Champagne.

Au total ce sont 20 000 hommes, 3 000 véhicules blindés, et toutes les composantes des armées (terre, mer, air, spatial) qui participeront à ces manœuvres interarmées et interna-

tionales, avec une participation des forces étasuniennes (qui ne déploieront pas d'hommes), pour un coût total évalué à 35 millions d'euros.

Elles comportent aussi une phase civilo-militaire, sous la responsabilité du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), placé sous l'autorité du Premier ministre, de la mi-mars à la fin mars. Elle portera notamment sur le « soutien civil à l'engagement des armées via des acteurs publics et privés » et « sur la communication et lutte informationnelle » (la cybersécurité). Cette phase risque de se dérouler en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, ce qui n'était pas forcément prévu. Elle touche à ce que les dirigeants politiques et militaires appellent les « capacités de résilience » de la société civile en cas de guerre. C'est le SGDSN, qui a

coordonné les actions ministérielles durant la crise du covid 19, qui en aura la responsabilité.

Les responsables militaires insistent sur un point : le projet Orion date de 2017 et l'actuel chef d'état-major des armées, T. Burkhard, en avait tracé le premier plan en 2020. Quand il a été nommé (juillet 2021), au poste le plus élevé dans la hiérarchie militaire, il avait d'ailleurs fixé l'objectif de passer à un niveau supérieur dans la préparation des armées à ce type de guerre. La guerre en Ukraine a accéléré cette profonde mutation. Le scénario même d'Orion s'est calé sur cette guerre, avec un débarquement et un parachutage massif de soldats dans un pays déstabilisé par des opérations militaires menées par un autre pays bénéficiant d'appuis locaux (on pense évidemment à l'attaque de l'Ukraine par la Russie et à ses

alliés, les combattants ukrainiens du Donbass). Puis, on passe à une opération de grande ampleur pour « chasser » les envahisseurs.

Tester et entraîner les hommes et le matériel, en terrain « réel », insuffler l'idée de l'inévitabilité d'une guerre de grande intensité à laquelle participeront les forces armées qui devront être soutenues pas « la société civile », opérer dans un cadre international, en l'occurrence l'Otan, voilà ce que ce type de manœuvres visent à développer. La prochaine est déjà fixée dans trois ans.

Le chiffre de 413 milliards de la loi de programmation militaire (LPM) qui doit être discutée en mars, commence à marquer les esprits et à susciter des interrogations qui peuvent rapidement devenir des critiques : tout cet argent pour faire la guerre, c'est non ! ★

## Combattre l'idée que produire et vendre des armes crée beaucoup d'emplois

L'industrie de l'armement est présentée comme une locomotive créatrice d'emplois, un secteur qui exporte beaucoup et qui est excédentaire du point de vue de la balance commerciale. Des travaux de recherche donnent un autre son de cloche. C'est notamment le cas d'auteurs comme Claude Serfaty, qu'une récente étude de la Cour des comptes vient corroborer sur plusieurs points. Évaluant les moyens humains et matériels mobilisés par l'Etat pour exporter des armes, elle souligne que « malgré un bilan commercial positif,

la rentabilité paraît faible tellement cette activité nécessite un soutien public ».

Les moyens humains, ce sont notamment les fonctionnaires de la Direction générale de l'armement, du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances, qui « démarchent les clients, négocient les gros contrats et financent même une partie des dépenses de recherche et développement des industriels. En fait, cette branche a besoin d'exporter au moins un tiers de sa production et c'est l'Etat

qui en finance une importante partie. Ainsi, il finance la recherche développement des industriels mais ne récupère pas les royalties que ces derniers devraient lui verser : 26,4 millions sur des milliards de commandes. Concernant la création d'emplois liés aux exportations d'armes, ils seraient de l'ordre de 22 000, soit cinq fois moins que les chiffres avancés par le Conseil des industries de défense française et le nombre de salariés de ce secteur ne seraient que de 114 000, soit deux fois moins que le chiffre avancé par

ce même conseil. Ces surévaluations ont pour but de « justifier la continuation du soutien de l'Etat et de peser dans le débat public », comme le dit un responsable du Grip (groupe de recherche et d'information sur la paix, de Belgique).

Ces éléments montrent que le lobby militaro-industriel vit sur le dos de la société, via l'Etat, accaparant des milliards d'argent public. Une illustration du caractère parasite de ces monopoles et du système qui les nourrit. ★

## Service national universel (SNU)

### « Ni obligation, ni généralisation, arrêtons son expérimentation ! »

C'est le titre du communiqué que le collectif « Non au SNU » vient de publier et que nous avons mis sur notre site (le parti est membre du collectif depuis sa création).

« La généralisation du Service national universel a fait l'objet de plusieurs articles de presse. Le Collectif Non au SNU, qui mène campagne depuis près de cinq ans contre ce projet, se félicite que l'information sur ses méfaits circule enfin dans des médias. » Il précise : « Il prévoit la généralisation du Service national universel, en le systématisant à tous les jeunes des classes de Seconde ou de Première CAP et en l'organisant sur le temps scolaire. Le gouvernement refuse de prononcer le mot mais cette « généralisation » serait bien une « obligation ! ».

Cette annonce a été repoussée à plusieurs reprises, par « crainte de la mobilisation massive de la jeunesse, alors que celle-ci s'inscrit déjà dans le mouvement social d'ampleur qui s'oppose à la contre-réforme détrui-

sant nos droits relatifs à la retraite ! » Des schémas circulent sur la mise en œuvre de son expérimentation : d'abord dans 6 départements en 2024, puis 20 en 2025, pour une extension à tous les départements en 2026.

### Le SNU partie intégrante de la « défense civile »

Fin 2022, dans la préface de la « revue nationale stratégique » (1), Macron intégrait déjà le dispositif du SNU dans la politique visant à développer « la résilience » de la société, confrontée à la guerre, comme un moyen efficace de renforcer des « forces morales » de la jeunesse. Le projet de loi de programmation militaire (LPM), dans son élaboration et son enrichissement, se penche largement sur cette question. L'objectif est notamment de passer d'un jour à trois jours la capacité

de résistance de la population aux « coupures d'eau, d'électricité, de réseau téléphonique ». En s'appuyant sur l'expérience ukrainienne, les responsables civils et militaires considèrent aujourd'hui que la « défense civile », est essentielle pour soutenir les forces armées.

Cela se traduit, sur le plan strictement militaire, par l'ambition de « doubler la réserve nationale » pour aboutir à « un réserviste pour deux militaires d'active ».

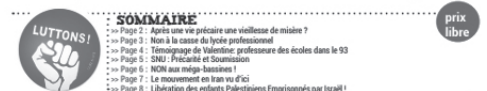
La question n'est pas aujourd'hui de réintroduire le « service militaire obligatoire », que l'armée n'a pas les moyens d'organiser, d'encadrer et dont elle n'a pas « besoin », étant donné le niveau technique de l'appareil militaire. L'objectif est d'abord de développer dans toute la société « l'esprit de défense », de « rapprocher les armées de la société » et d'attirer des compétences de civils dans des domaines que l'armée estime stratégique : l'informatique, le cyber, mais

aussi l'énergie, les travaux publics et l'agroalimentaire... civils qui entreraient dans la « garde nationale », à raison d'un mois de détachement par an, négocié avec les employeurs.

Le SNU, dans sa version obligatoire et universelle, visant le « vivier » de 800 000 jeunes, garçons et filles de 15 à 17 ans, s'inscrit dans ce plan général : « développer l'esprit de défense, renforcer le lien entre la jeunesse et les armées » dans cette tranche d'âge, y repérer celles et ceux qui sont attirés par l'armée, la gendarmerie, la police... dont une partie a participé aux premières sessions « volontaires ».

Le SNU est un instrument de conditionnement de la jeunesse en faveur d'un « sentiment d'unité nationale » qui ne peut être dissocié du contexte actuel de guerre impérialiste. ★

(1) La Forge de décembre « 100 milliards pour les armements et le recrutement ».



## Le Fil rouge, journal de l'Union des Jeunes Révolutionnaires, vient de paraître

Nous en reproduisons l'édito.

Président au service des patrons, des riches et des monopoles, Macron l'est plus que jamais : méprisant, provocateur, il est prêt à tout pour démolir les acquis sociaux, faire passer ses « réformes » et ses nouvelles lois. Du lycée jusqu'à la fac, de l'apprentissage jusqu'à l'usine ou au bureau, les mauvais coups s'enchaînent et nous touchent tous. Les cursus scolaires sont de plus en plus sélectifs et la réforme des lycées pro s'en prend tout particulièrement aux jeunes des familles ouvrières et populaires : l'augmentation du temps de stage en entreprise se fera au détriment des heures de cours et de l'enseignement général qui permet le développement d'un esprit critique ; elle freine ainsi toute perspective de poursuite d'études. La réforme du chômage rend encore plus difficile l'accès ou le renouvellement des droits : elle veut nous obliger à accepter des emplois mal payés et hors de nos qualifications. La loi immigration va renforcer l'exploitation et l'emprise patronale sur les travailleurs qui seront menacés d'être expulsés s'ils refusent de subir les conditions de travail... Et voilà maintenant qu'arrive la réforme des retraites qui repousse toujours plus

loin l'horizon de la fin des galères. Parce qu'elle nous condamne à la précarité et à l'anxiété économique jusqu'à la mort, avec tous les travailleurs, nous disons : c'est de notre avenir qu'il s'agit ; départ minimum à 64 ans et 43 années de cotisation, c'est NON !



**Ni chair à patron, ni chair à canon !** Nos écoles et nos locaux universitaires se délabrent. De plus en plus d'étudiants démunis face à la flambée des prix sont obligés de se tourner vers les associations caritatives. Des députés qui gagnent 6 000 € par mois, mangent dans des restos étoilés et voyagent gratuit en première classe ont osé voter contre le repas à 1 € au CROUS pour tous les étudiants. La loi n'est pas passée à une voix près. Quel mépris quand on voit les files d'attente devant les distributions alimentaires ! Pendant ce temps, la course à l'armement

s'emballer, Macron vient d'annoncer une somme de 413 milliards pour les armées d'ici 2030 ! Il se vante d'envoyer à l'Ukraine des armes de pointe qui viennent alimenter la guerre de repartage impérialiste sur le dos des peuples ukrainien et russe. La colère des peuples africains qui crient « France dehors ! » l'ont obligé à mettre fin à l'opération Barkhane. Mais des millions d'euros continuent à être engloutis pour financer les bases et les milliers de soldats français qui restent en Afrique pour y défendre les intérêts de l'impérialisme français et de ses monopoles face à la concurrence d'autres impérialismes. Nous ne voulons pas être de la chair à patron et, nous ne voulons pas, non plus, être de la chair à canon ! Le Service National Universel (SNU) cherche pourtant à nous y préparer. Il est question de la généraliser pour tous les jeunes entre 15 et 17 ans. Pour tenter de les embrigader, soi-disant au service de la « nation », mais en réalité au service d'une poignée de monopoles qui nous exploitent, pillent les ressources d'autres peuples, alimentent les guerres, poussent à l'exil des millions de jeunes obligés de fuir la misère et l'insécurité au péril de leur vie, que beaucoup perdent dans les

déserts du Sahel ou dans les eaux de la Méditerranée.

### Jeunes révolutionnaires, pour en finir avec ce système !

Les colères s'accroissent et la contestation sociale s'intensifie. Des travailleurs et des ouvriers se mettent en grève pour arracher des augmentations de salaire. Travailleurs, chômeurs, lycéens et étudiants descendent massivement dans les rues pour dire non aux « 64 ans » et à cette réforme qui vient après toutes les autres : anti-sociales et anti-ouvrières, elles ont un dénominateur commun et une même logique commune, celle d'un système qui est au service des exploiters et des profiteurs de crise. Un système qui ne cesse de nourrir la réaction et la guerre. Jeunes et moins jeunes, battons-nous ensemble contre toutes ces attaques. Pour nous, jeunes révolutionnaires, il faut en finir avec ce système capitaliste impérialiste ! Pour le renverser, nous devons nous organiser et nous battre aux côtés de la classe ouvrière et de tous les travailleurs. ★

### Kanaky

## Reprise des négociations sur l'avenir du territoire

Début décembre dernier, Gérald Darmanin, en tant ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, avait dû se rendre en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, le FLNKS ayant décliné l'invitation d'E. Borne en octobre à la Convention des partenaires calédoniens. La mission de G. Darmanin : trouver un chemin pour ramener tout le monde autour de la table et engager les discussions sur le futur statut du territoire. Cela faisait plus d'un an en effet que le dialogue était rompu entre l'Etat et les indépendantistes. Et plus précisément depuis le dernier référendum sur l'indépendance imposé par Macron en décembre 2022 malgré l'opposition de l'ensemble des forces indépendantistes qui en avaient demandé le report. Face au mépris du gouvernement, elles avaient appelé au boycott du référendum. Un boycott suivi par l'écrasante majorité des Kanaks mais aussi des Mélanésiens. Sur la base des cahiers des charges validés à Nouméa par les forces politiques, un audit de décolonisation doit être lancé. Il devra évaluer l'accompagnement de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie par l'Etat depuis 1988 au regard du droit international. Pour les mois à venir, les thèmes

de discussion abordés seront élargis à des questions sociales et économiques. La conclusion des travaux est attendue mi-2023. La visite de G. Darmanin s'inscrivait dans ce cadre. Lors de son séjour, il a pu rencontrer l'ensemble des forces politiques kanak et caldoches, les discussions ayant principalement porté sur l'avenir institutionnel du territoire. Les forces indépendantistes ont tenu à réaffirmer leurs positions mais ont aussi demandé des bilatérales portant sur la décolonisation, demande acceptée par G. Darmanin. Elles devraient se tenir après le congrès du FLNKS, début 2023. Autre priorité pour le gouvernement : définir une stratégie nickel sur le long terme. G Darmanin s'est donc rendu dans la province Nord, à Koné, où la SNL exploite le nickel. Son directeur de cabinet s'est entretenu avec les sept syndicats de l'usine qui lui ont exprimé leurs craintes quant à l'avenir de l'usine. A l'issue de cette visite, il a tenu à réaffirmer l'intérêt de l'Etat pour la filière et son engagement à « aider les ouvriers et les entreprises mais à condition qu'il y ait un projet ». Si un premier atelier sur le foncier

et la souveraineté alimentaire a pu se tenir, les discussions concernant le statut du territoire ont été, à la demande des indépendantistes, reportées après la tenue du congrès du FLNKS, fin février.

### Un congrès sous le signe de l'unité

Celui-ci s'est tenu les 25 et 26 février. Le premier jour a été consacré aux discussions entre les 4 composantes du Front (Union calédonienne (UC), Palika, Rassemblement Démocratique Océanien (RDO) et Union Progressiste Mélanésienne (UPM)) pour définir une position commune à défendre sur l'avenir du territoire. Le deuxième jour a réuni l'ensemble des forces indépendantistes politiques, syndicales, religieuses et coutumières du pays. Si des clivages persistent entre les tenants de l'« indépendance avec partenariat » (Palika) et ceux qui veulent négocier d'Etat à Etat, une fois l'« IKS », l'indépendance kanak socialiste, obtenue (UC), priorité a été donnée à l'unité indépendantiste. Le socle commun : **l'accession immédiate à la pleine souveraineté**, même si le transfert des compétences régaliennes reste encore

à discuter. C'est sur cette position commune que l'ensemble des composantes indépendantistes regroupées dans un Comité stratégique indépendantiste discuteront dans le cadre de bilatérales avec G. Darmanin, lors de sa prochaine visite prévue du 3 au 5 mars. Un pas important dans l'unité du peuple kanak pour faire face aux projets des opposants à l'indépendance comme l'a souligné Pascal Sawa, premier secrétaire général de l'Union calédonienne à l'issue du congrès : « L'important c'est l'unité des indépendantistes, des progressistes et des nationalistes, il y avait plus d'une dizaine de structures à organiser. Pour nous, historiquement, c'est important et on voit qu'il y a une volonté commune ». Et de préciser : la rencontre avec le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer se fera « dans un esprit de dialogue et de construction, on est là pour atteindre nos objectifs et défendre nos positions ». Toutes les questions afférentes à l'avenir du territoire concernent au premier chef le peuple kanak et ses organisations. Les forces qui soutiennent le droit à l'indépendance du peuple kanak doivent continuer à informer et à développer la solidarité ici en France. ★

## Israël

## L'Etat d'apartheid couvre les crimes racistes de ses colons

Dans la nuit du 25 au 26 février, les violences perpétrées par les colons israéliens ont franchi une nouvelle étape dramatique. Alors que depuis la nomination du nouveau gouvernement Netanyahu et ses ministres fascistes, en particulier Ben Gvir à la sécurité nationale et Bezel Smotrich aux finances et responsable de la colonisation, les provocations et attaques s'étaient multipliées, c'est un véritable pogrom auxquels se sont livrés les colons dans la localité d'Huwara, à l'entrée du camp de Naplouse au nord de la Cisjordanie. Ce camp subit depuis le début de l'année des raids incessants de l'armée d'occupation israélienne, qui a déjà tué 62 Palestiniens depuis le début de l'année. Sous prétexte de venger la mort de deux Israéliens d'une colonie illégale voisine de Har Bracha abattus par un jeune Palestinien, les colons ont attaqué le village, mettant le feu à une trentaine de maisons, une centaine de voitures, abattant au moins un habitant et en blessant quelque quatre cents autres, le tout sous la protection de l'armée israélienne qui bouclait le secteur. Ce déchaînement de violence est totalement soutenu par le gouvernement, Smotrich ayant

même quasiment appelé au nettoyage ethnique déclarant qu'Huwara devait être rasé et que ce devait être le gouvernement lui-même qui devait s'en charger.

Netanyahu attise cette violence et pousse toujours plus loin sa stratégie de polarisation de la société israélienne contre les Palestiniens pour contrecarrer le mouvement social qui ne fait que grandir depuis des mois contre lui et sa réforme de la justice qui vise à exempter le pouvoir exécutif de toute poursuite judiciaire. Il n'hésite pas à dresser un parallèle entre l'action politique des colons qui répond au traumatisme de l'abandon de la bande de Gaza, et le but de sa réforme qui prétend lutter contre l'anarchie qui menace Israël.

Si la société israélienne est depuis une dizaine d'années restée sans véritable réaction, depuis plus de huit mois, la mise sous tutelle de la justice a été la réforme de trop. Les manifestations continuent de s'amplifier, la dernière ayant bloqué pendant plusieurs heures la femme de Netanyahu, finalement exfiltrée par la police à coups de grenades assourdissantes, méthodes jusque-là réservées aux Palestiniens, ce qui a fait crier à la foule « où étiez-vous à

Huwara ? ». Comme une majorité de la population israélienne, de nombreux secteurs dénoncent cette loi dont les premiers textes ont déjà été adoptés en première lecture au parlement. Des députés d'opposition ont quitté la Knesset pour rejoindre les manifestants qui, dorénavant, organisent des blocages. Si ceux-ci ne mettent pas le pays à l'arrêt, ils représentent néanmoins un changement tactique important symboliquement. Dans les rouages de l'Etat aussi une opposition commence à se manifester. Des responsables de la police, sous couvert d'anonymat, dénoncent la répression des manifestations. De nombreux ex-agents du Mossad, d'anciens chefs de l'armée ou du renseignement dénoncent une loi qui s'apparente à un « coup d'Etat », transformant Israël en une « dictature de fait », et appellent à la rédaction d'une constitution. Des réservistes d'une unité d'élite ont, quant à eux, refusé de servir.

Cette situation montre la fragilité du gouvernement Netanyahu. Raison de plus pour intensifier la dénonciation de la politique de cet Etat d'apartheid, raciste et fascisant, et de tous ceux, à commencer par le président et le gouvernement Darmanin-Borne

qui se compromettent avec le gouvernement Netanyahu et couvrent ses crimes. Une nouvelle fois, le gouvernement français a ouvertement choisi son camp. Dans un communiqué du Quai d'Orsay sur le pogrom de Huwara, on peut lire : « *La France condamne fermement l'attaque qui a coûté la vie à deux Israéliens le 26 février. Les violences contre les civils palestiniens sont inacceptables* » ! En clair : l'agressé c'est Israël et l'agresseur, les Palestiniens. Israël a donc le droit de se défendre face aux « attaques » palestiniennes !

Plusieurs rassemblements se sont tenus en France à l'initiative de l'Afps et du Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens : 200 personnes sur la place Saint Michel à Paris le 2 mars, à Saint-Brieuc, Bordeaux, Pau, Evry, Bourg-en-Bresse... Plus que jamais il nous faut développer une solidarité active avec le peuple palestinien, amplifier les campagnes de boycott comme celle menée contre Carrefour, poursuivre le travail d'information et continuer à exiger que la France cesse son soutien à la politique d'agression, de colonisation et d'apartheid de l'Etat d'Israël. ★

## Equateur - Pérou

## Les peuples exigent le départ des présidents corrompus

En EQUATEUR, début février, les Equatoriens étaient appelés aux urnes pour les élections municipales et des gouverneurs, élections couplées à un référendum portant sur huit questions dont deux centrales. L'une portait sur la possibilité d'extrader vers les Etats-Unis les narcotrafiquants réclamés par ce pays ; la seconde concernait la limitation du nombre de députés. Pour le très impopulaire et corrompu président Lasso, l'enjeu était important : que l'opposition ne remporte aucune grande mairie et que les électeurs valident les propositions du référendum. Paris perdu : il n'a gagné aucune préfecture ni aucune mairie des capitales provinciales. Et surtout, son référendum a été massivement rejeté. Un véritable camouflet pour Lasso qui a dû reconnaître sa défaite. Comme le souligne l'éditorial d'En Marcha 2036, organe central du parti frère d'Equateur, « *les organisations sociales qui étaient à la tête du Non, telles que les centrales syndicales du Front unitaire des travailleurs, le Front populaire, l'UNE, l'Unité populaire, le Parti socialiste, Pachakutik, entre autres, ont vaincu le gouvernement dans sa prétention de s'approprier le soutien social pour poursuivre ses politiques néolibérales* ». Pour les

camarades du PCMLE qui soutenaient les listes de l'Union Populaire ou des listes d'alliance avec d'autres forces, le bilan est plus que positif : 90 élus municipaux, 18 mairies et une préfecture. Aujourd'hui « *le débat politique dans le pays a comme centre de gravité le départ de Guillermo Lasso (...). Son ardeur à servir les intérêts du grand capital national et étranger par différents moyens est la raison pour laquelle, dans notre peuple, les niveaux de pauvreté et pauvreté extrême s'aggravent, ainsi que le chômage et le sous-emploi, la délinquance, la migration massive vers l'étranger. Le seul départ de Lasso de la présidence ne résoudra pas ces problèmes ; pour cela, il faut un changement structurel, mais il est également vrai que son maintien ne peut qu'empirer la situation. La crise politique que vit le pays depuis des mois a pour élément central la présence de Lasso ; et, de ce fait, le règlement de cette crise exige le départ du Président. DEHORS LASSO, MAINTENANT !* » (En Marcha 2038)

Au PÉROU, après deux mois et demi d'intenses mobilisations pour exiger le départ de la présidente usurpatrice Boluarte et d'une intense répression (plus de 60 morts), l'heure est à la

préparation de nouvelles actions à travers tout le pays. Depuis quinze jours des assemblées générales, des réunions, des meetings... se tiennent pour définir les stratégies de lutte à mettre en œuvre au niveau local et national pour imposer la démission de Boluarte, la dissolution du parlement, de nouvelles élections cette année et la convocation d'une assemblée constituante. Le 9 mars, est prévu une Journée nationale de lutte des travailleurs de l'Etat à l'appel de la CGTP, de la CTE Pérou et de l'UNASSE (Union nationale des syndicats du secteur d'Etat). Le point d'orgue des mobilisations sera le 13 mars avec une nouvelle montée vers la capitale Lima à l'appel des fédérations régionales des *rondas* (patrouilles) paysannes et indigènes du Pérou et le soutien de l'ensemble des organisations sociales et populaires du pays. Si le gouvernement se dit prêt à affronter les nouvelles mobilisations – et il a commencé à réprimer violemment les femmes de Puno déjà arrivées à Lima, ainsi que les paysans de Puno, sortis pour protester contre les attaques de l'armée –, il doit faire face à un discrédit croissant au sein de la population. 77 % des Péruviens sont pour sa démission et un tiers du Congrès favorable à

de nouvelles élections d'ici la fin de l'année. Un discrédit qui s'étend au niveau international. Lors d'une session extraordinaire convoquée à la demande du gouvernement de la Colombie, les pays membres de l'OEA (Organisation des Etats américains) se sont dits inquiets de la violence publique et des violations des droits humains au Pérou et ont demandé au gouvernement péruvien d'organiser rapidement des élections libres, indépendantes et transparentes sous observation d'une mission électorale internationale. Le gouvernement espagnol quant à lui a suspendu la fourniture de munitions pour les armes non-létales.

La Campagne de dénonciation des violations des droits de l'homme au niveau national et international a obligé le pouvoir judiciaire à prendre en compte la plainte des familles et à ouvrir une procédure contre la présidente, le premier ministre, le ministre de la Défense et celui de l'intérieur. Les actions de soutien se multiplient au niveau international comme la lettre d'élus français et européens pour exiger le respect des droits humains et le soutien aux exigences de la population. ★

# Tremblement de terre en Turquie

Le séisme de magnitude 7,8 qui a frappé le sud-est de la Turquie, le 6 février dernier, a fait 44 370 morts. C'est plus de 6 000 en Syrie. Il faut ajouter à ces chiffres des dizaines de milliers de sans-abri, des destructions de villes entières et d'infrastructures (routes, ponts, ports, aéroports, etc.).

En Turquie, 7 habitants sur 10, soit 60 millions sur 85, vivent dans une zone sismique. Le dernier tremblement de terre de forte magnitude en août 1999, à Izmit, au sud d'Istanbul, avait fait déjà 18 000 morts.

A la suite de cette catastrophe, le gouvernement de l'époque met en place une taxe antisismique, censée garantir de nouveaux immeubles plus résistants dans les zones à risque. Mais l'AKP (parti de la justice et du développement de Recep Tayyip Erdogan) gagne les élections législatives de 2002 et s'installe au pouvoir. C'est sur la promesse d'un parc immobilier solide et accessible à tous grâce à des crédits bon marché qu'il bâtit alors une grande partie de sa popularité. Il est alors question de nouvelles législations et de normes de construction renforcées. L'agence nationale du logement social, TOKI, créée en 1984, est rattachée directe-

ment au bureau du premier ministre. Bras armé de la politique économique d'Erdogan, TOKI devient l'acteur et le promoteur le plus puissant du pays. L'Etat, propriétaire d'immenses terres, va les céder aux promoteurs et se lancer dans des partenariats public-privé particulièrement juteux. Les liens très étroits entre le pouvoir politique et le secteur de la construction sont de notoriété publique en Turquie. Le scandale fin 2013 qui éclabousse des fils de ministres et des élus de l'AKP met également en cause 5 géants du BTP proches du pouvoir qui se partagent les marchés publics. Mais très vite les charges sont abandonnées, et une amnistie vient passer l'éponge en échange d'amendes conséquentes. Tout ce « beau monde » y trouve son compte : les promoteurs et autres entrepreneurs sont blanchis et l'Etat renfloue ses caisses !

« *Vingt années de politique urbanistique désastreuse, de négligence, de corruption, de clientélisme, de népotisme et de stratégies électoralistes* », dénonce Mashuq Kurt, professeur de sociologie, dans une tribune au journal Le Monde. Un système de corruption à grande échelle mais tout ce qui a de plus légal puisque couvert par le pouvoir politique, législatif et judiciaire.

Quant aux revenus de la fameuse taxe antisismique de 1999, estimée à 35 milliards de livres, ils ont été utilisés à la construction de routes, d'aéroports ou de logements, et non pas pour consolider le bâti, de l'aveu même de l'ex-ministre des finances, Mehmet Simsek, ancien fidèle d'Erdogan.

Alors oui, à tout ce qui précède, et donc à la lourde responsabilité du gouvernement dans l'ampleur de la catastrophe, il faut encore ajouter son incompétence à gérer la situation de crise, son impréparation totale, la lenteur des secours, son cynisme quand il chasse les ONG et toutes les organisations qui ont assuré une grande partie de l'aide pour la récupérer et l'estampiller AFAD (organisme gouvernemental). Tout cela est à dénoncer et coûtera peut-être sa réélection à Erdogan en mai prochain.

Mais comme l'expliquent nos camarades du Parti du travail de Turquie (Emek partisi), « Lors du tremblement de terre, les services sont allés à ceux qui avaient de l'argent, tandis que ceux qui n'en avaient pas ont été abandonnés à la mort et à la pauvreté. Alors que des centaines de milliers de maisons vides étaient échangées

en bourse, des millions de personnes se sont vu refuser ne serait-ce qu'une tente. Le nom de ce système est le système capitaliste. Cet ordre est un ordre de pillage et d'exploitation. Cet ordre est un ordre brutal qui rend les riches plus riches non seulement en temps de paix, mais aussi en temps de guerre, de tremblement de terre et de catastrophe. (...) Toutes ces caractéristiques du gouvernement qui ont coûté des dizaines de milliers de vies n'étaient pas seulement dues à l'incompétence. Cela était également dû au fait que les personnes au pouvoir prenaient des décisions en fonction des intérêts du capital, même en période de catastrophe. En d'autres termes, elles ont agi en fonction des priorités politiques de classe qui permettent aux rouages du système capitaliste de continuer à tourner. ★

Sources :

-Plusieurs articles du Monde sur le séisme dont celui de Nicolas Bourcier du 16 février.

-Extrait d'un article du président du Parti du travail de Turquie du 28 février intitulé « Cette épave ne peut être enlevée sans régler son compte à l'ordre de pillage capitaliste ».

## Tunisie

# Répression, xénophobie... la dérive autoritaire du président Saïed

« Liberté, liberté, à bas l'Etat policier », « Stop à l'appauvrissement » : des milliers de personnes ont marché à Tunis, samedi 4 mars, à l'appel du principal syndicat du pays, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Cette nouvelle manifestation avait été convoquée pour défendre le droit syndical, contre la vie chère et dénoncer les arrestations d'opposants au chef de l'Etat - journaliste, hommes politiques, avocats, magistrats, et militants syndicaux, notamment du secrétaire général du syndicat ouvrier des autoroutes, pour avoir lancé une grève des péages d'autoroutes. Quelque 65 organisations appelaient à soutenir cette manifestation. Parmi elles, la Coordination des forces démocratiques progressistes - qui regroupe le Courant démocrate, Ettakatol, le Pôle démocratique moderniste et le Parti des Travailleurs - qui appelait également à la solidarité avec les migrants subsahariens. Les délégations syndicales étrangères, notamment la Cgt et la Cfdt pour la France, n'ont pas été autorisées à se rendre en Tunisie. Quelques heures auparavant, un syndicaliste espagnol avait été refoulé à son arrivée à Tunis. Il

y a quinze jours déjà, Esther Lynch, la représentante de la Confédération européenne des syndicats (CES) avait été déclarée persona non grata et expulsée de Tunisie pour avoir participé à la manifestation de Sfax et apporté son soutien aux syndicalistes emprisonnés.

Le raidissement et le caractère de plus en plus autoritaire du régime n'a cessé de s'approfondir depuis le coup de force du président en juillet 2021. Dans un communiqué, le Parti des travailleurs souligne que la campagne d'arrestations que connaît le pays est un prétexte pour faire passer des mesures menaçant les conditions de vie du peuple et la souveraineté nationale et tenter ainsi de répondre aux exigences du Fonds monétaire international (FMI). Elle « vise également à camoufler le fiasco des dernières élections législatives qui ont eu lieu pour mettre en place un Parlement dépourvu de toute prérogative ». Soulignons que celles-ci ont été marquées par une abstention de 89 % !

Nouvelle cible du président : les migrants subsahariens. Fin février, celui-ci prononçait un discours d'une extrême violence contre les « hordes de migrants clandestins subsaha-

riens », source selon lui « de violence, de crimes et d'actes inacceptables », assimilant cette immigration à « une volonté de faire de la Tunisie seulement un pays d'Afrique et non pas un membre du monde arabe et islamique ». Une rhétorique qui n'est pas sans rappeler la théorie du « grand remplacement » de l'extrême droite en France ou dans d'autres pays occidentaux. Ces propos racistes, salués par Zemmour et Meloni, ont été lancés après la visite en Tunisie, il y a quelques semaines, du ministre italien de l'Intérieur. Ce qui laisse penser qu'un accord a été conclu pour que la Tunisie continue à jouer le rôle de gendarme afin de protéger les frontières des pays du sud de l'Europe. Ces propos xénophobes ont été accompagnés de menaces à l'encontre de toute personne faisant travailler ou hébergeant des migrants clandestins. Nombre d'entre eux se sont ainsi retrouvés à la rue et sans ressources. Menaces, agressions physiques, interpellations (300 en une semaine)... les migrants, clandestins ou non, mais également les populations tunisiennes noires du Sud du pays n'osent plus sortir de peur de représailles et plusieurs centaines d'entre eux ont commencé à quitter le pays.

Dans un communiqué, le Parti des travailleurs de Tunisie explique : « Le but de ce discours (...) vient d'abord répondre à des besoins internes. En effet, Kais Saïed, qui essuie un échec à tous les niveaux, notamment sur le plan économique et social, tente d'en rejeter la responsabilité cette fois sur 'un ennemi extérieur' imaginaire, en plus des 'ennemis intérieurs' dont regorgent ses discours surtout en ces temps-ci. (...) Il veut attiser les instincts racistes, primitifs et haineux, et détourner l'attention des Tunisiennes et Tunisiens de leurs vrais problèmes et du véritable responsable de leur infortune ». Malgré les menaces, la solidarité avec les migrants s'est organisée et, à Tunis, plusieurs centaines de manifestants ont protesté contre le racisme et ce discours « fasciste », demandant au président Kais Saïed de présenter ses excuses à cette communauté. A l'initiative des forces progressistes et démocratiques tunisiennes, un rassemblement de 300 personnes s'est tenu à Paris avec la participation des collectifs de travailleur sans papiers et des organisations de travailleurs migrants en France et le soutien des syndicats, associations démocratiques et partis politiques dont notre parti. ★

## Ukraine

## L'arrêt de la guerre que se livrent les puissances impérialistes n'est pas en vue

On pouvait s'attendre à un déferlement de prises de positions de soutien « jusqu'au bout » à l'Ukraine, d'annonces d'une « victoire » prochaine, de visites de chefs d'Etat à Kiev à l'occasion du premier anniversaire du déclenchement de l'offensive militaire russe contre l'Ukraine. Biden s'est rendu à Kiev, puis à Varsovie, pour réunir ses alliés les plus « fidèles » du « groupe de Bucarest » (1). Sanchez (Espagne) et Meloni (Italie) ont fait le voyage à Kiev et Zelensky a fait la tournée à Londres, Paris, Bruxelles et s'est adressé en visio à la « conférence sur la sécurité » qui se tient chaque année à Munich. Le dirigeant chinois Wang Yi, en tournée en Europe, y a également assisté.

Ce « ballet diplomatique » intense ne préfigure en rien la fin de cette guerre, bien au contraire.

Sur le plan militaire, comme le disent les experts, « le seul front actif est celui du Donbass ». « Actif », cela veut dire des pilonnages constants, des combats très meurtriers qui font de nombreuses victimes civiles et des villages et villes réduites à des tas de gravats. Poutine, qui ne reconnaît aucun échec, reformule les buts de « l'opération spéciale » devenue une guerre « existentielle » de défense de la Russie menacée de destruction « une fois pour toute » par l'Occident. Il promet la victoire « inéluctable » et annonce un développement considérable de l'industrie de guerre, tout en affirmant que « les armes au détri-

ment du beurre, ça ne se produira pas ». Il a ajouté que l'armée devait se préparer à des « essais d'armes nucléaires » au cas où les puissances occidentales, notamment les USA, utiliseraient « en premier » ces armes. Poutine veut préparer les esprits à l'idée d'une guerre qui s'installe pour une longue période. Il prétend que l'impérialisme russe a les moyens d'y faire face, en s'appuyant notamment sur le fait que les paquets de sanctions économiques décidées par les puissances impérialistes occidentales et certains de leurs alliés, n'ont pas provoqué l'effondrement de l'économie russe. Le fait que plusieurs grands Etats ont refusé de les appliquer (la Chine, l'Inde, l'Afrique du sud, la Turquie, le Brésil...) a permis à la Russie de trouver des débouchés à son pétrole et ses dérivés, à des prix certes bradés. Produits pétroliers que certains Etats ont raffinés pour les vendre... aux Etats européens, en Asie, en Afrique, en Amérique...

Ceci dit, même si l'appareil de propagande russe et les médias aux ordres fonctionnent à plein, et que la répression contre toute voix contestant la « justesse » de cette guerre est très forte, la réalité des dizaines de milliers de soldats tués, des centaines de milliers de blessés, ne peuvent pas être totalement occultés.

Du côté de l'impérialisme étatsunien et de ses alliés de l'Otan, les envois d'armes à l'Ukraine se poursuivent (140 chars Leopard de conception allemande sont attendus en Ukraine)

et les avions ne sont pas exclus. Les plans de formation de militaires ukrainiens montent en puissance : 10 000 au Royaume-Uni, 30 000 de plus financés par la « facilité européenne pour la paix » (2). Une demande est venue s'ajouter : celle des munitions. U. van den Leyen, la présidente de la commission européenne, veut organiser leur production « mutualisée » au niveau européen et multiplie les propositions pour accélérer la militarisation de l'UE, en étroite liaison avec l'Otan, comme le souligne la déclaration commune UE-Otan sur leur partenariat stratégique.

L'Otan est un des grands profiteurs de cette guerre et, à travers elle, l'impérialisme US, ses monopoles pétroliers et gaziers, ses monopoles d'armements. L'exigence constante des dirigeants étatsuniens (Obama, Trump, Biden) faite aux Etats européens membres de l'Otan d'accroître leurs budgets d'armement – en achetant notamment des armes US – n'est plus contestée et le chiffre de 2 % du PIB consacré aux dépenses militaires est devenu le chiffre plancher.

Dans ce contexte, les dirigeants chinois ont fait connaître un plan politique, diplomatique, économique et militaire censé permettre le « règlement politique de la crise ukrainienne. Il part du constat de la perte de l'hégémonie de l'impérialisme US et propose en conséquence un nouvel ordre mondial. Les dirigeants des puissances occidentales

ont immédiatement rejeté ce plan. Si de nombreuses questions soulevées et plusieurs propositions devraient être prises en compte, au même titre que certaines positions développées par d'autres gouvernements qui affichent la nécessité d'arrêter cette guerre, ce plan a une ambition beaucoup plus large qui s'inscrit explicitement dans le cadre de la défense du système capitaliste impérialiste. Il est en effet écrit dans le texte officiel du PCC : « Toutes les parties doivent préserver effectivement le système économique mondial existant et s'opposer à ce que l'économie mondiale soit politisée ou utilisée comme un outil ou une arme. Il faut œuvrer ensemble à atténuer les effets de débordement de la crise pour qu'elle ne perturbe pas la coopération internationale en matière d'énergie, de finance, de commerce alimentaire et de transport ni ne compromette la reprise économique mondiale. » C'est cohérent avec le caractère impérialiste de la Chine elle-même. ★

(1) Le « groupe des 9 » a été créé en 2015. Il comprend la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, la République Tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Slovaquie, tous membres de l'Otan dont le secrétaire participait à cette réunion.

(2) Ce fonds européen sert notamment à « compenser » en partie les Etats de l'UE qui fournissent des armements à l'Ukraine.

## Les mobilisations contre la guerre de Poutine, des USA et de l'Otan

Autour de la date anniversaire du début de la guerre en Ukraine, il y a eu un certain nombre d'initiatives en France et dans d'autres pays qui ont pu donner l'impression d'avoir un point en commun, à savoir le mot d'ordre de « paix », « d'arrêt de la guerre ». Mais la plupart ont ciblé exclusivement la Russie, réclamant un soutien plus important, y compris militaire, à la « résistance ukrainienne », concrètement au gouvernement Zelensky, à l'armée ukrainienne et l'envoi d'armes. Ce sont elles que les grands médias ont mis largement en avant, regrettant toutefois qu'elles n'aient pas rassemblé plus de monde. Les commentaires à sens unique montrent que les partisans de la « victoire militaire de l'Ukraine » s'inquiètent de la « lassitude » des opinions publiques,

quand ils ne les accusent pas d'être « pro-Poutine ».

Les initiatives qui dénonçaient Poutine, l'invasion russe et l'Otan, les livraisons d'armes à l'Ukraine, ont été généralement passées sous silence. C'est ce qui s'est passé en France, pour les rassemblements à l'initiative du Mouvement de la paix, des Marches pour la paix autour du 25 février. A Paris, il a mobilisé 500 personnes (voir le compte rendu détaillé sur notre site : <https://www.pcof.net/cessez-le-feu-arret-des-livraisons-darmes-a-lukraine/>). En Allemagne, quelque 10 000 manifestants à Berlin ont exigé l'arrêt de cette guerre et dénoncer l'engrenage dans lequel le gouvernement de coalition (SPD, Grünen, FDP) entraîne le pays, en livrant de plus en plus d'armes à l'Ukraine.

D'autres initiatives ont été prises au

moment de la tenue de la « conférence sur la sécurité » à Munich (17 au 19 février). Quelque 2 000 personnes ont participé à cette manifestation (Antisiko Demonstration) appelée par une trentaine d'organisations. Les camarades d'Allemagne y ont diffusé leur tract et leur journal, Arbeit Zukunft, qui titrait « Ce n'est pas notre guerre ! ». Ils ont également participé aux mobilisations dans d'autres villes, comme à Stuttgart, où plusieurs rassemblements se sont tenus le même jour, reprenant grosso modo les mêmes positions : « Arrêt des tueries, cessez-le feu et négociations, maintenant » pour l'Association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (Ippnw), l'Association pour la paix et pour les objecteurs du service militaire, qui dénonce les va-t-en guerre et les partisans de la

militarisation, et d'autres.

En Italie, ce sont les dockers de Gênes qui ont appelé à une manifestation nationale, le 25 février, avec grève de tous les dockers des ports d'Italie, sur le thème, « Bas les armes, hausse des salaires ». 10 000 personnes y ont participé. Cette mobilisation réussie a fait le lien entre les salaires, les conditions de travail très dangereuses (plusieurs accidents du travail mortels) et le refus du transit des armes par les ports italiens. Des étudiants contre la guerre et plusieurs collectifs anti-guerre et anti-Otan, plusieurs syndicats de base et des forces politiques ont participé à cette initiative qui reflète l'état d'esprit d'une grande partie de l'opinion, qui est contre la guerre et contre la participation du pays à travers l'envoi d'armes. ★

